

Discours du budget

2023-2024

Territoires du Nord-Ouest

Madame Caroline Wawzonek
Ministre des Finances

Deuxième session de la
Dix-neuvième Assemblée législative

8 février 2023

If you would like this information in another official language, call us.

English



Si vous voulez ces informations en français, contactez-nous.

French

Kīspin ki nitawih̄tīn ē nīhīyawih̄k ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cree

Tł̄chq̄ yatı k'èè. Dı wegodı newq̄ dè, gots'o gonede.

Tł̄chq̄

ʔerih̄tł'is Dēne Sų́lné yatı t'a huts'elkēr xa beyáyatı theʔą ʔat'e, nuwe ts'ēn yółtı.

Chipewyan

Edı gondı dehǵáh got'ıe zhatıé k'éé edatł'éh enahddhę nıde naxets'é edahłı.

South Slavey

K'áhshó got'ıne xədə k'é hederı ʔedłhtł'é yerıniwę níde dúle.

North Slavey

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijáhch'uu zhit yinothan jı', diits'át ginohkhii.

Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqluta.

Inuvialuktun

Ċ'bdĊ ɒɒʳᵇᵇΔᶜ ʌʳLJΔɾᶜ Δ.ɔᵇɒɔᶜʳᵇɾLɔɒᵇ, ɔᶜᶜɒᵃ.ɔᶜ ɔᶜᵇᶜʳᵃ.ɔᵇɔɒᶜ.

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

Politique fiscale: (867) 767-9158

Ministère des Finances

Introduction

Monsieur le Président, il s'agit du dernier budget de la 19^e Assemblée et, donc, de la dernière occasion de consolider le travail que nous avons accompli, de mettre en branle les rouages pour l'avenir et de nous assurer que nous terminons cette Assemblée dans une meilleure situation financière qu'à ses débuts.

Dans ce budget, nous faisons preuve à la fois de réactivité face aux besoins des Territoires du Nord-Ouest et d'une gestion financière responsable en optant pour la bonne approche qui reconnaît les besoins et les possibilités, ainsi que notre capacité à les réaliser.

Nous présentons ce budget tout en maintenant la stabilité de l'économie des Territoires du Nord-Ouest en cette période de volatilité et d'incertitude. Nous avons réussi à éviter les coupures dans la fonction publique ou dans les programmes et services offerts par les fonctionnaires. Nous n'avons pas faibli dans notre volonté de donner la priorité aux initiatives améliorant la gouvernance ainsi que la durabilité et la prestation de ces programmes et services au fil du temps, même en cas de crise à court ou moyen terme.

Dans ce discours sur le budget, je décrirai les attentes pour l'économie, les perspectives financières à l'approche de la prochaine Assemblée et les mesures que nous proposons pour renforcer les piliers de l'avenir.

Économie et perspectives

Les indicateurs économiques des Territoires du Nord-Ouest sont positifs, et notre avenir s'annonce prometteur.

C'est une déclaration audacieuse, mais qui doit être dite. La possibilité d'un avenir prospère est entre les mains de nous tous; pas seulement celles des dirigeants élus, mais celles des résidents de l'ensemble du territoire. Il est temps de rafraîchir nos perspectives économiques. Se concentrer sur la myriade de défis économiques auxquels nous faisons face peut, dans le meilleur des cas, nous mener à l'inertie, et, dans le pire des cas, servir d'excuse pour la paralysie. C'est pour cela que nous devons plutôt mettre l'accent sur les occasions économiques qui nous entourent et concentrer notre attention sur les actions à prendre pour réaliser notre potentiel. Certains défis et certaines contraintes géographiques nécessiteront le soutien d'autres niveaux de gouvernement, mais nous devons au moins nous assurer d'éliminer tout obstacle sous notre contrôle.

Si nous affrontons les défis économiques qui se présentent à nous, c'est parce que toute autre attitude serait inacceptable et ne nous ressemblerait pas du tout. Nous avons connu deux années d'interruption liée à la santé publique et, alors que l'économie était juste en train de reprendre son élan, nous avons été frappés par des inondations dévastatrices et une inflation galopante. La réaction des résidents qui ont fait face au désastre des récentes inondations donne clairement l'exemple : en cas de difficultés, les Ténos s'emparent d'un seau et écopent sans relâche.

Nous devons maintenant mettre cette détermination, cette ténacité, cette capacité de travail et ce dynamisme au service de notre avenir collectif. Le gouvernement peut jouer un rôle dans cette mission en fournissant de l'éducation, des compétences, des soutiens en santé et des incitatifs économiques, mais l'économie n'est pas sous le contrôle exclusif du gouvernement.

Le gouvernement doit faire preuve de réactivité en temps opportun et d'une gestion fiscale responsable afin de maintenir la stabilité, aussi bien pour les résidents que pour les collectivités. Le gouvernement peut également essayer d'atténuer les répercussions des perturbations économiques – car il reste encore plusieurs signes de telles perturbations.

Nous savons que les entreprises tous secteurs confondus peinent à trouver des travailleurs. Il s'agit d'un défi pour les employeurs, mais aussi d'une occasion pour les travailleurs potentiels de profiter du marché et de se joindre à la main-d'œuvre ou d'enrichir leurs compétences et d'accroître leur employabilité. Nous proposons davantage de ressources dans ce budget pour aider les résidents à obtenir l'éducation et la formation professionnelle qui leur permettront de tirer profit des possibilités d'emploi et d'aider les entreprises à relever les défis du marché du travail.

Nous sommes également conscients des effets de l'inflation. Celle-ci entraîne une augmentation des coûts globaux et exerce une pression sur les salaires, ce qui à son tour ajoute encore aux pressions sur les coûts. En réponse à cette situation, le présent budget propose une augmentation des prestations de soutien du revenu et le maintien du Programme d'exonération de l'impôt foncier des personnes âgées et des personnes handicapées. En outre, nous continuons d'accroître la production alimentaire locale dans l'industrie de la pêche et la récolte traditionnelle afin de réduire la dépendance à l'égard des marchés plus éloignés.

Le chômage est à son niveau le plus bas. Quant à l'inflation, tout porte à croire que l'inflation des prix à la consommation dans le monde commence à faiblir, car la hausse des taux d'intérêt ralentit les investissements et les engorgements dans les transports sont résolus. Les dépenses consacrées à l'exploration minière augmentent et, alors que l'effort international se poursuit pour atteindre l'objectif de carboneutralité, nous serons prêts, grâce à une réglementation solide et à une formation professionnelle, à faire en sorte que les Ténos tirent avantage de l'exploitation des gisements de minéraux essentiels d'une manière durable sur le plan environnemental.

L'économie est un système organique, et aucun gouvernement ne peut simplement l'activer ou la désactiver. Cependant, les gouvernements peuvent soutenir l'économie indirectement en investissant dans des initiatives économiques, et plus directement par des dépenses en capital et des régimes fiscaux, ce que nous avons fait tout au long de ce gouvernement. De plus, nous avons jeté les bases de la stabilité économique au cours d'une période turbulente. Pour poursuivre sur cette voie, nous devons nous assurer que le gouvernement a la capacité fiscale de réagir de façon opportune aux chocs inattendus. Nous n'avons pas seulement réagi aux situations d'urgence, nous avons aussi augmenté notre réactivité en améliorant notre capacité budgétaire.

Situation et perspectives budgétaires

Monsieur le Président, avec le dernier budget de cette Assemblée, nous pouvons voir se concrétiser la vision énoncée dans le premier budget. Il est important de noter que cette vision n'était pas un événement ou un moment unique dans le temps. Le budget de 2023-2024 poursuit notre objectif, à savoir nous orienter vers une approche plus globale du gouvernement, qui montre plus clairement les avantages et les inconvénients des différentes dépenses et priorités publiques nécessaires en cas de recettes limitées.

Le budget des dépenses en immobilisations de 2023-2024 approuvé en novembre dernier a rompu le cycle des budgets des dépenses en immobilisations d'une ampleur irréaliste nécessitant ensuite un engagement encore plus important en matière d'emprunt. Nous avons redimensionné notre budget des dépenses en immobilisations afin d'aligner notre plan d'immobilisations sur la capacité de l'économie à le bâtir. Nous avons pris le temps de le construire de manière à maximiser les avantages pour l'économie des Territoires du Nord-Ouest et à permettre au GTNO d'effectuer une transition financière réussie vers la 20^e Assemblée législative.

En expliquant plus clairement nos dépenses en immobilisations réelles prévues, nous avons donné plus de certitude aux entreprises locales qui soumissionnent, ce qui aide le GTNO à tirer parti des avantages économiques locaux qu'apporte la construction de projets. Nous avons également apporté des changements à nos processus d'approvisionnement afin que les entreprises et les collectivités locales puissent mieux profiter des occasions d'affaires entraînées par les dépenses gouvernementales.

Lorsqu'un plan commence à prendre forme, cela m'encourage, mais nous n'avons pas terminé. En adoptant une approche plus réaliste de la planification des immobilisations, nous avons jeté les bases d'un plan d'emprunt plus précis et démontré avec transparence que les emprunts du GTNO sont conformes à la Politique de responsabilité financière. L'été dernier, nous avons évalué cette politique, et son exigence selon laquelle au moins la moitié des dépenses en immobilisations du GTNO doit être financée par l'excédent d'exploitation, afin de nous assurer qu'elle répond toujours à nos principes de gestion de la dette. Nous avons déjà commencé à modifier les rapports sur les implications de la dette future dans ce budget et nous réviserons sous peu la politique de responsabilité financière afin d'aider les décideurs à mieux comprendre les implications de leurs choix budgétaires.

Ces mesures ont rétabli l'équilibre de notre situation financière globale et, si nous continuons à adhérer à cette stratégie fiscale, nous ne risquons plus de dépasser la limite d'emprunt imposée par le gouvernement fédéral.

Nous prévoyons de terminer l'exercice 2022-2023 avec un excédent de fonctionnement de 40 millions de dollars, soit moins que prévu, car nous avons eu besoin de plus de ressources pour faire face aux inondations et aux feux de forêt de 2022.

L'excédent de fonctionnement corrigé pour le budget de 2023-2024 est prévu à 178 millions de dollars, après les ajustements. Cet excédent est suffisant pour se conformer à la Politique

de responsabilité financière. Les recettes totales devraient atteindre 2,5 milliards de dollars, et le budget de fonctionnement est de 2,2 milliards de dollars. La dette totale prévue pour 2023-2024 est de 1,5 milliard de dollars, ce qui laisse une confortable marge de 311 millions de dollars sous la limite d'emprunt de 1,8 milliard de dollars.

Recettes

Monsieur le Président, nous percevons des recettes pour financer les programmes et les services gouvernementaux et investir dans l'infrastructure qui sert à offrir les programmes et les services et à soutenir l'économie.

Au cours des trois années de dialogues sur le budget, nous avons constamment entendu que la capacité d'augmenter les impôts est étroite. Dans un souci de nous adapter à notre époque, nous ne voulons pas utiliser les impôts d'une manière qui pourrait réduire l'incitation à la croissance et à la diversification de l'économie. Par conséquent, nous vivons selon nos moyens actuels et maintiendrons le cap en matière de fiscalité en suivant la pratique établie qui consiste à augmenter les taux d'imposition foncière en fonction de l'inflation.

Nous débattons également de l'augmentation des taux de la taxe sur le carbone au cours de cette session, comme l'exige le Canada dans le cadre de ses efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale. Les propositions contenues dans ce budget visant à compenser le fardeau de la taxe sur le carbone, comme l'augmentation des montants de compensation du coût de la vie ou les dépenses qui aident les particuliers et les entreprises à réduire leur consommation de carburant à base de carbone, sont conditionnelles à l'approbation de l'augmentation des taux de la taxe sur le carbone. Si, le 1^{er} avril 2023, nous n'augmentons pas la taxe sur le carbone à 65 \$ la tonne d'émissions de gaz à effet de serre, le système fédéral s'appliquera et les recettes de la taxe sur le carbone générées sur le territoire seront distribuées par les programmes fédéraux.

Réflexion sur le travail accompli à ce jour pour soutenir nos objectifs

Avant de passer à la partie principale du budget, dans laquelle nous nous concentrons généralement sur les nouveaux fonds que nous proposons pour faire avancer les priorités de cette Assemblée, j'aimerais discuter de la finalité de ce montant total de 2,2 milliards de dollars, ou 49 000 \$ par personne, de dépenses globales.

Le budget de 2023-2024 poursuit notre objectif de nous rediriger vers une approche pangouvernementale qui montre plus clairement les avantages et les inconvénients des différentes dépenses et priorités publiques nécessaires en cas de recettes limitées.

L'initiative de renouvellement du gouvernement continue de mener vers un changement de culture propice à une remise en question constructive visant à assurer l'efficacité et la réactivité du GTNO, ce qui me rend particulièrement enthousiaste. Nous disposons d'un inventaire complet des programmes et de services et nous savons de mieux en mieux cerner les priorités devant guider les premières évaluations. Nous n'avons pas encore de résultats

substantiels pouvant aider à l'élaboration du budget de cette année, mais ils seront prêts à temps pour la transition vers la prochaine Assemblée.

L'évolution vers une réflexion pangouvernementale est visible dans d'autres initiatives déjà réalisées ou en cours. Par exemple, Changer les relations est le plan d'action du gouvernement en réponse à l'Enquête nationale sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQ+ autochtones disparues et assassinées. L'un de ses principaux objectifs est de rétablir la confiance dans le gouvernement en veillant à ce que les programmes et les services soient adaptés aux personnes qu'ils servent.

Nous suivons également cette démarche dans le cadre de l'élaboration pluriministérielle de la Stratégie en matière d'itinérance, qui permettra d'assurer que les fonds que nous affectons aux mesures liées à la stratégie sont utilisés le plus efficacement possible.

Nous poursuivons notre réflexion du point de vue de l'utilisateur final des programmes et services gouvernementaux afin que les gens soient mieux à même d'accéder aux programmes et services du GTNO comme ils le souhaitent, où et quand ils le désirent. Le programme de services en ligne de notre gouvernement offre actuellement un accès en ligne à 19 services dans cinq secteurs de programme différents. Nous travaillons avec diligence pour développer notre offre de services en ligne le plus rapidement possible tout en veillant à ce que les renseignements personnels des résidents et leurs transactions en ligne soient toujours protégés.

Nous avons bien avancé dans la mise en œuvre d'une série de recommandations découlant du dernier sondage sur la satisfaction des employés. Nous nous efforçons d'atteindre les objectifs d'embauche d'Autochtones propres à chaque ministère afin que notre main-d'œuvre représente mieux la population ténosée. Nous poursuivons également nos autres initiatives de la fonction publique, comme le plan de recrutement et de rétention des Autochtones, l'examen du Programme de promotion sociale et le plan des ressources humaines, afin de continuer à renforcer notre fonction publique de manière à soutenir notre vision pour les Territoires du Nord-Ouest.

Notre service public continue à travailler sur des textes législatifs clés pour forger des règles de gouvernance plus solides capables de soutenir le développement économique, de protéger l'environnement et de préserver la sécurité publique. Nous prévoyons des progrès substantiels l'année prochaine en ce qui concerne les règlements afférents à la *Loi sur les ressources minérales*, la *Loi sur les privilèges de construction*, la *Loi sur la prévention des incendies*, la *Loi sur les boissons alcoolisées* et la *Loi sur les terres publiques*.

Habitation TNO s'apprête à honorer les engagements de son mandat, comme augmenter le parc de logements sociaux de 100 logements et aider les individus et des familles à accéder à la propriété. Le mandat de la société s'articule autour de partenariats et vise à renforcer les capacités locales tout en continuant à faire progresser l'exécution du plan d'immobilisations pluriannuel de plus de 100 millions de dollars concernant 510 logements aux Territoires du Nord-Ouest. Habitation TNO continue de faire avancer sa stratégie de renouvellement, notamment en se basant sur les commentaires du Conseil des dirigeants pour créer un

nouveau mandat, et en mettant en œuvre des changements de programme et de politiques dans le but ultime d'aider ceux qui en ont le plus besoin, ainsi qu'en prenant des arrangements formels et informels pour améliorer les relations avec les gouvernements autochtones.

Dépenses

Monsieur le Président, ce budget de fonctionnement de 2,2 milliards de dollars propose 150 millions de dollars de dépenses supplémentaires par rapport au budget de 2022-2023. Ce montant comprend 62 millions de dollars pour des dépenses en réponse aux inondations du printemps dernier, que nous prévoyons récupérer en grande partie grâce aux programmes fédéraux d'aide en cas de sinistre. Si nous retirons cet important ajustement ponctuel, l'augmentation totale des dépenses reste gérable, à savoir 3,4 %.

Nous recommandons l'approbation d'octroyer 21 millions de dollars à des programmes en cours que les ministères ne sont plus en mesure de gérer avec leurs budgets existants, et qui visent à répondre à une demande accrue ou à assumer des coûts plus élevés. Cela comprend plus de 10 millions de dollars pour le soutien aux services de santé, principalement l'aide à la vie autonome hors territoire pour les patients adultes, les médicaments de chimiothérapie pour les organismes de santé et le Service de soins intensifs de l'Hôpital territorial Stanton, mais d'autres ministères ont également besoin de plus de ressources.

Nous examinons les pressions sur les dépenses auxquelles sont confrontées les organisations non gouvernementales qui offrent des programmes et des services en notre nom. Le budget de 2023 modifie notre approche du financement des organisations non gouvernementales, avec une proposition de 738 000 \$ destinée à aider des organisations spécifiques à faire face aux pressions inflationnistes. Il s'agit notamment d'organisations qui aident les organismes œuvrant dans la santé et dans le logement, du Programme de développement des collectivités et des initiatives de transfert aux collectivités. Nous aidons également les ministères à élaborer des accords pluriannuels avec certaines organisations non gouvernementales. Ces mesures ont été prises il y a longtemps et nous allons plus loin avec la création d'un comité consultatif externe pour mieux soutenir les organisations non gouvernementales.

Les nouvelles dépenses consacrées aux initiatives s'élèvent à 42 millions de dollars, dont 10 millions sont financés par des transferts fédéraux.

Renforcement des soins de santé

Un système de soins de santé solide est essentiel pour des individus en santé et des collectivités et une économie prospères.

Pour cette raison, c'est au ministère de la Santé et des Services sociaux que revient la plus grande part du budget de fonctionnement annuel, et, dans ce budget, nous proposons 30,9 millions de dollars supplémentaires pour renforcer la prestation de soins de santé.

La clé du succès d'un système de soins de santé réside dans les personnes qui fournissent les soins. Nous proposons d'ajouter 9 millions de dollars l'an prochain pour des mesures visant à faciliter le recrutement et la rétention des travailleurs de première ligne et à relever les défis que posent le recrutement et la rétention des infirmiers autorisés, des infirmiers praticiens et des médecins de première ligne.

Nous cherchons également à améliorer la viabilité des soins de santé en injectant 1,2 million de dollars supplémentaires dans ce budget pour les programmes de formation des préposés aux services de soutien à la personne et des infirmiers praticiens, afin de répondre à la demande de main-d'œuvre prévue pour les programmes de soins communautaires et à domicile et de soins de longue durée. Ce soutien s'ajoutera aux 8,6 millions de dollars proposés pour financer des postes à l'ancien hôpital Stanton afin de pouvoir augmenter le nombre de lits dans le service de soins prolongés et de pouvoir mettre à profit les nouveaux lits du service de soins de longue durée.

Nous proposons d'ajouter 11 millions de dollars au budget du ministère pour passer d'une réponse pandémique à une réponse endémique, notamment en offrant un soutien continu aux efforts de vaccination et à la santé publique.

Assurer la sécurité et la santé de nos collectivités

Monsieur le Président, nous ne pouvons prétendre être responsables ni réactifs si nous ne poursuivons pas nos efforts visant à réduire le fardeau des désavantages socio-économiques ou à soutenir les résidents qui ont des problèmes de santé mentale ou de dépendances. Les investissements que nous consacrons à ces groupes vulnérables nous aideront à atteindre notre objectif de libérer les gens de la pauvreté, en plus de réduire les dépenses du gouvernement à long terme en réduisant la dépendance des résidents à l'égard de programmes sociaux plus coûteux.

Nous proposons d'octroyer près de 5,2 millions de dollars à l'amélioration du programme d'aide au revenu existant et à la création d'un nouveau programme adapté aux personnes âgées et aux personnes handicapées, qui les aidera à vieillir chez elles avec dignité. Grâce à cette initiative, nous avons l'intention d'ajuster les niveaux de prestations en nous basant sur la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation nordique, d'apporter des changements pour rafraîchir les niveaux d'exemption de revenu existants et d'éliminer les obstacles à l'utilisation du programme d'aide au revenu.

En réponse aux préoccupations constantes des collectivités en ce qui concerne la sécurité et l'égalité, nous souhaitons améliorer la sécurité au sein de celles-ci. Avec l'appui de nos partenaires fédéraux, nous allouons 750 000 \$ à un cadre d'amélioration des services aux victimes, qui aidera les collectivités à assurer des services aux victimes axés sur la personne. Avec le soutien financier du Canada dans le cadre de divers accords, nous proposons d'ajouter 2,2 millions de dollars au budget du ministère de la Justice pour renforcer l'accès des résidents aux services de justice. Ce nouveau financement permettra d'améliorer l'accès aux services de justice, notamment : l'aide juridique, les services d'assistance judiciaire destinés aux Autochtones, le soutien aux membres de la famille qui ont affaire au système de

justice familiale, l'amélioration du système de justice familiale, l'éducation et l'information juridiques du public, et l'accès aux conseils juridiques pour les victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale afin de les aider à assurer leur sécurité, à prendre des décisions éclairées et à s'orienter dans le système de justice et les processus d'ordonnance de protection d'urgence. Un montant de 554 000 \$ est par ailleurs inclus dans les 2,2 millions de dollars pour soutenir davantage les comités de justice communautaire.

Nous proposons en outre d'établir un poste permanent de coroner et d'inclure 18 postes de coroner communautaire de relève dans la fonction publique, en allouant 273 000 \$ au financement de cette initiative.

Les efforts pour combler les lacunes de notre système territorial d'intervention en cas d'urgence se poursuivent, afin de relever les défis constants que pose la gestion des urgences majeures, et de mettre en œuvre les recommandations de la vérificatrice générale du Canada. Dans ce budget, nous recommandons un montant supplémentaire de 453 000 \$ pour améliorer le soutien de l'Organisation de gestion des urgences aux administrations communautaires en matière de planification des urgences, de préparation et de méthodes de connaissance situationnelle, d'atténuation et de prévention des urgences territoriales.

Nous devons également continuer à réduire le risque auquel sont exposés les systèmes de technologie de l'information du gouvernement en mettant à niveau l'équipement technique, lorsque nécessaire, et nous proposons d'accorder un montant de 406 000 \$ à l'Agence de services communautaires th̓chq̓ pour qu'elle mette à niveau son équipement afin qu'il reste compatible avec le reste des systèmes d'information du GTNO.

Réduire le déficit de financement municipal

Monsieur le Président, avec la proposition d'ajouter 833 000 \$ à ce budget, l'engagement à réduire de 5 millions de dollars le déficit de financement des municipalités d'ici la fin de la présente Assemblée a été respecté. Cela amènera le financement de contribution communautaire total pour le fonctionnement et l'entretien à près de 55 millions de dollars.

Nous incluons également près de 62 millions de dollars d'aide au rétablissement à la suite des inondations pour la ville de Hay River et la réserve de la Première Nation K'atl'odeeche pour le prochain exercice financier. La majeure partie de ce financement devrait être récupérée auprès du Canada dans le cadre des programmes d'aide en cas de sinistre et en cas d'urgence.

Investir dans les enfants de notre territoire

Nous avons jeté les bases pour la mise en place de services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants plus abordables, dans le but de réduire les frais de garde des familles ténosées à une moyenne de 10 \$ par jour d'ici 2026. Cette initiative est soutenue par un financement fédéral et, au moyen d'un financement proposé de 10,3 millions de dollars en 2023-2024, nous visons à accroître l'accès à des places dans les services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants de haute qualité, inclusifs et abordables. Le nouvel investissement rendra ces frais plus abordables pour les familles tout en proposant aux

éducateurs de la petite enfance davantage d'occasions de perfectionnement professionnel et d'études postsecondaires.

Le programme Familles en santé fournit des contributions à 15 collectivités pour améliorer leurs programmes de développement de la petite enfance au moyen de ressources, de fournitures et d'événements. Nous recommandons une somme supplémentaire de 250 000 \$ en 2023-2024 pour étendre le programme à une autre collectivité.

Par ailleurs, nous poursuivons nos efforts de collaboration avec le gouvernement fédéral dans le domaine de l'enseignement en français avec un investissement proposé de 2 millions de dollars. Ces fonds supplémentaires serviront aux programmes de français langue seconde, à la dernière année des contributions aux efforts du Collège nordique francophone et à la mise en œuvre de la stratégie de recrutement et de rétention des enseignants.

Nous proposons d'améliorer notre Cadre de financement des écoles afin de permettre un soutien administratif cohérent et stable aux petites écoles, grâce à un financement supplémentaire de 368 000 \$ qui couvrira adéquatement les frais administratifs encourus par nos petites écoles. Cette augmentation permettra au personnel enseignant des petites collectivités se concentrer sur l'enseignement plutôt que sur les tâches administratives.

Bâtir la main-d'œuvre

Monsieur le Président, le programme ténos *Des compétences pour réussir* est axé sur l'élaboration et la prestation de programmes de formation en compétences essentielles. L'un de ses objectifs est d'améliorer la disponibilité des compétences essentielles dans l'univers des métiers, et de fournir des compétences plus globales transférables et applicables à tout milieu de travail. Ce programme est réalisé en partenariat avec le Conseil d'alphabétisation des TNO et le Collège Aurora. Nous cherchons à renforcer ce programme grâce à un montant supplémentaire de 1,9 million de dollars, soutenu par le gouvernement fédéral.

Nous voulons davantage soutenir les Ténos qui souhaitent poursuivre leur éducation formelle après l'école secondaire. Cela augmentera non seulement leurs chances d'obtenir des emplois bien rémunérés, mais aussi la productivité de la main-d'œuvre des Territoires du Nord-Ouest. Nous recommandons un investissement supplémentaire de 1,5 million de dollars dans le programme d'aide financière aux étudiants afin d'améliorer la stabilité financière des étudiants et leur permettre d'atteindre leurs objectifs éducatifs. Les fonds proposés comprennent l'augmentation de la subvention de base pour les étudiants autochtones du Nord afin de couvrir entièrement le coût moyen des frais de scolarité, des livres et des fournitures et d'éliminer la limite de 12 semestres qui s'applique à la subvention de base. En outre, nous proposons une augmentation de la subvention de base pour les étudiants non autochtones scolarisés du territoire afin de les aider à couvrir 80 % du coût moyen des frais de scolarité et du coût des livres et des fournitures.

Afin de favoriser la croissance et la collaboration avec les partenaires des gouvernements autochtones et d'offrir au personnel du GTNO des possibilités de développement de carrière, nous proposons d'accorder 323 000 \$ au renforcement de notre partenariat avec le programme de renforcement des capacités des gouvernements autochtones. Nos employés

bénéficieront d'une expérience de travail dans différentes régions du territoire, tandis que les gouvernements autochtones profiteront du renforcement des capacités et de la création d'emplois dans leurs collectivités.

Soutien à l'économie

Monsieur le Président, nous souhaitons que le gouvernement territorial soutienne les efforts des Ténos pour bâtir une économie qui leur profite, et nous ne ménagerons aucun effort à cet égard.

Pour ce faire, il faut rendre les produits de première nécessité sur le plan économique plus abordables. Nous savons que le manque de logements abordables est un problème critique qui dresse des obstacles au développement économique et à la participation au marché du travail, et qui exerce une pression sur d'autres programmes sociaux du GTNO. Nous proposons 4 millions de dollars supplémentaires pour les programmes de base d'Habitation TNO qui serviront à soutenir les réparations de maisons, le remplacement de réservoirs à combustible, l'achat de logements, les modifications relatives à la mobilité, l'entretien préventif, et à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles.

Nous proposons en outre d'accorder un montant supplémentaire de 1,83 million de dollars aux efforts du Plan d'action énergétique de 2022-2025 afin de guider le développement d'une énergie abordable, sûre et durable pour le transport, le chauffage et l'électricité aux Territoires du Nord-Ouest.

Nous proposons 446 000 \$ pour la réglementation de la salubrité des viandes applicable aux aliments produits et récoltés localement, et abordables. La rédaction des règlements devrait être terminée d'ici l'été, la formation devrait commencer d'ici l'hiver et la mise en œuvre complète, comprenant le traitement des demandes et la délivrance des permis, est prévue d'ici la fin de l'exercice financier. Cette mesure devrait aider les résidents à se procurer des aliments abordables et durables et soutenir l'économie locale.

Le budget de 2023 propose plusieurs mesures pour soutenir l'exploration des ressources minérales et le développement de projets. Tout d'abord, nous proposons de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'exploitation des minéraux en allouant 280 000 \$ à l'amélioration de la marque Explorons notre potentiel que nous utilisons pour attirer l'attention internationale sur notre base de ressources de classe mondiale et qui nous permettra de prolonger de deux ans le programme de formation des prospecteurs, qui fait l'objet d'une très forte demande.

Le Programme d'encouragement aux activités minières est une autre initiative du GTNO qui connaît un franc succès et suscite encore plus d'engouement que prévu. Le présent budget propose de réaliser l'augmentation promise dans le mandat : le financement passera de 1 million à 1,5 million de dollars, avec une augmentation de 200 000 \$ pour encourager la prospection, l'exploration et l'investissement en aidant à réduire le risque financier à l'étape de l'exploration minière primaire. Chaque mine doit tout d'abord disposer d'un claim jalonné et ce programme de soutien aux prospecteurs et aux sociétés d'exploration a permis d'attirer et de soutenir des projets d'exploration à un stade précoce et avancé.

L'élaboration des règlements nécessaires à l'entrée en vigueur de la *Loi sur les ressources minérales* est en cours. Nous ajoutons 149 000 \$ en 2023-2024 pour qu'ils soient achevés au cours des deux prochaines années. Cela permettra de mener à bien les efforts de modernisation de notre environnement réglementaire régissant la gouvernance des droits miniers dans le cadre existant de la cogestion des terres, de l'eau et des ressources.

Nous continuons à mettre en avant des initiatives visant à soutenir la diversification économique et d'autres occasions commerciales. En partenariat avec l'Agence canadienne de développement économique du Nord, une somme de 50 000 \$ est proposée pour effectuer une analyse de rentabilité de la production locale de ciment, qui fera double emploi en réduisant l'empreinte carbone de l'industrie de la construction due au transport, si le ciment peut être produit localement.

Les centres du patrimoine gardent la trace des récits qui font des Territoires du Nord-Ouest un endroit unique doté d'une riche histoire, et enrichissent grandement l'offre touristique. Nous proposons un montant de 500 000 \$ pour soutenir les centres du patrimoine de l'ensemble du territoire au moyen d'un financement permanent sous forme de subventions pour le fonctionnement, l'entretien ou la modernisation des immobilisations afin d'assurer la viabilité continue des centres.

Dans le cadre de la stratégie globale Tourisme 2025, dont la mise en œuvre va bon train, nous proposons 324 000 \$ pour financer ce qui suit : augmentation des fonds pour l'investissement des petites collectivités dans l'infrastructure touristique; soutien aux entreprises pour développer et offrir des produits et services aux voyageurs; doublement du soutien au mentorat pour les entreprises et les jeunes dans l'industrie touristique; et partenariat avec les collectivités pour offrir des expériences culturelles et une meilleure programmation dans les parcs. Nous cherchons par ailleurs à obtenir 250 000 \$ supplémentaires à remettre aux cinq régions pour qu'elles puissent élaborer des plans de marketing régionaux qui complètent les initiatives de marketing plus vastes de Tourisme TNO.

Nous demandons une augmentation de 200 000 \$ du Programme de remise pour le cinéma afin de stimuler la compétitivité de l'industrie cinématographique des Territoires du Nord-Ouest, avec un programme de remise annuel total de 300 000 \$. Ce programme est conçu pour encourager la création de contenu aux TNO en remboursant une partie des dépenses liées entre autres à l'embauche et aux voyages encourues localement par les équipes de production aux TNO ou en déplacement vers ceux-ci.

Lutter contre le changement climatique et protéger notre environnement

Monsieur le Président, notre rôle dans la gérance de notre environnement est une priorité absolue, tout comme nos efforts pour nous adapter aux effets des changements climatiques.

Lorsque nous prenons des décisions, nous voulons qu'elles soient fondées sur des données probantes solides. Le GTNO travaille avec ses partenaires de cogestion pour soutenir le rétablissement des hardes de caribous de Bathurst et de Bluenose-Est, qui ont connu des déclin spectaculaires. Nous avons augmenté la fréquence des relevés de population pour les

deux hardes à tous les deux ans, muni davantage de caribous de colliers et effectué un relevé supplémentaire de la harde de Bathurst en 2022. Dans le budget de 2023, nous proposons un montant supplémentaire de 1,14 million de dollars pour surveiller la population, protéger son habitat essentiel et gérer les prédateurs au moyen de l'économie traditionnelle.

Dans le cadre de nos efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, le présent budget propose 114 000 \$ au profit d'un programme de subvention basé sur les demandes pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Le GTNO travaille en collaboration avec Ressources naturelles Canada pour mettre en œuvre le programme d'infrastructure pour les véhicules électriques des Territoires du Nord-Ouest. Ce financement est consacré à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les immeubles multifamiliaux, dans la rue et dans les lieux de travail. Les organisations peuvent faire une demande tout au long de l'année pour des stations de recharge de niveau 2 selon le principe du premier arrivé, premier servi, et cette proposition de financement soutiendra 72 chargeurs à travers le territoire au cours des deux prochaines années.

Regard vers l'avenir

Monsieur le Président, les députés de cette Assemblée peuvent être fiers du travail accompli. Je suis reconnaissante de l'aide apportée par tous les députés, les résidents, les entreprises, les dirigeants de la collectivité, les intervenants et tous les participants au dialogue budgétaire qui ont contribué à l'élaboration des budgets du GTNO.

Nous n'aurions pas pu accomplir tout cela sans le soutien continu du gouvernement fédéral. Je suis fière de la façon dont nous avons collaboré avec le Canada pour atténuer les perturbations économiques dans la vie des gens pendant la pandémie et j'apprécie profondément le soutien fédéral accordé à notre gouvernement et aux résidents des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons mis à profit ce que nous avons appris sur la collaboration pendant cette période pour améliorer notre partenariat avec le Canada en ce qui concerne nos priorités, comme l'amélioration du corridor de la province géologique des Esclaves, l'agrandissement de la centrale hydroélectrique Taltson et la construction de la route de la vallée du Mackenzie.

Nous sommes plus forts quand nous travaillons tous ensemble. Nous avons progressé dans la coopération avec les gouvernements autochtones, nous assurant que nos priorités correspondent aux leurs, et nous espérons continuer à renforcer ces relations. Nous continuerons à travailler avec le Canada sur nos priorités communes, comme les soins de santé.

La dernière ligne droite d'une Assemblée est toujours pleine de dynamisme, et nous voulons en profiter pour poursuivre le changement positif dans notre façon de travailler. Nous avons réagi à la crise, mais aussi aux commentaires des résidents des Territoires du Nord-Ouest. Je suis convaincue que nous nous enlignons vers une culture d'amélioration continue et que nous parviendrons à bien proportionner notre capacité fiscale. Nous avons mis en œuvre une planification quadriennale des activités et changé notre budgétisation des immobilisations, ce qui a considérablement amélioré nos perspectives financières. Les

progrès réalisés dans le cadre de l'initiative de renouvellement du gouvernement nous permettront de poursuivre sur cette lancée au cours de la prochaine Assemblée et de faire en sorte que le GTNO rentabilise encore mieux les sommes qu'il dépense en programmes et services.

Conclusion

Monsieur le Président, le dernier budget de la 19^e Assemblée continue de s'appuyer sur les priorités de notre mandat et je suis convaincue qu'il laissera à la prochaine Assemblée un cadre financièrement viable sur lequel elle pourra s'appuyer. Outre les changements structurels de gouvernance, nous avons fait des choix en matière d'investissements dans les collectivités, les soins de santé, les travailleurs de la santé, la petite enfance, la formation professionnelle et le soutien à la croissance économique. Notre legs découle de tous ces changements et de ces choix qui produiront un rendement au profit de la population des Territoires du Nord-Ouest pour les générations à venir.

Merci, Monsieur le Président.

Examen économique 2023-2024 *Territoires du Nord-Ouest*

Le 8 février 2023



EXAMEN ÉCONOMIQUE

Les Territoires du Nord-Ouest (TNO) connaissent une reprise économique en forme de V depuis la pandémie de COVID-19. L'année 2021 s'est terminée avec une reprise bien entamée à la suite du ralentissement économique immédiat et important connu au début de l'année 2020, et avec un taux d'emploi et une production économique semblables à ceux de 2019. Le taux d'emploi dans le secteur des services est presque revenu au niveau d'avant la pandémie grâce à la reprise économique et à l'élargissement des tâches dans l'administration publique, la santé, et d'autres secteurs devenus plus importants en raison des ordonnances de confinement, comme les services de gestion. Toutefois, des secteurs comme ceux de l'hébergement, de la restauration, de la construction, du transport et de l'entreposage continuent de souffrir de la crise. Les mesures de santé publique à l'échelle planétaire – dont la fermeture des frontières – et la réticence des voyageurs ont provoqué l'effondrement du tourisme aux TNO; de nombreux itinéraires de compagnies aériennes ont disparu presque du jour au lendemain. Ces risques demeurent en 2022.

La pandémie a toujours une incidence sur le climat mondial d'incertitude financière, économique et politique. Ces perturbations économiques combinées à la fragilité patente de l'économie des TNO – s'appuyant essentiellement sur l'exportation de ressources non renouvelables et la prédominance non concurrentielle du gouvernement – engendrent des risques importants pour les investissements du secteur privé et les emplois des Ténos, et n'ont pas permis au gouvernement de générer assez de revenus de son assiette fiscale, ce qui augmente sa dépendance aux transferts fédéraux tout en l'éloignant de sa capacité à soutenir une autonomie économique.

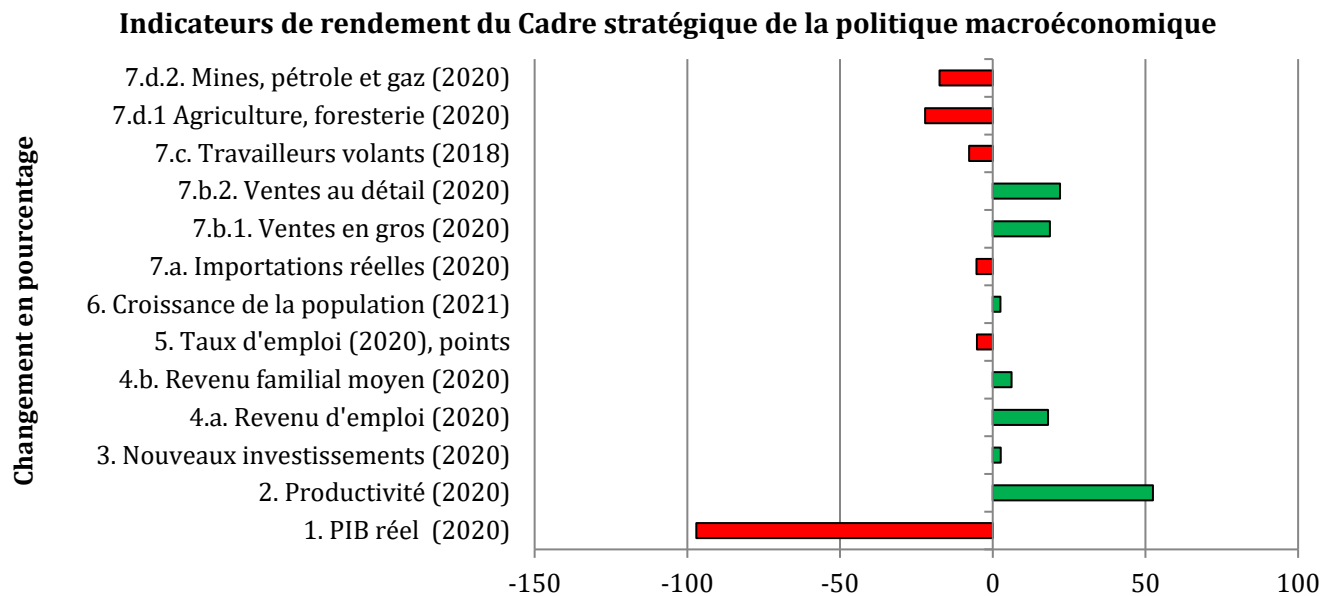
Nous observons aussi des signes qui semblent indiquer que la reprise ralentit, et que la dynamique positive pourrait perdre son élan voire s'inverser. L'augmentation exponentielle des cas de COVID-19 au début de l'année 2022 incite les gouvernements canadiens à prendre des mesures de santé publique, ce qui augmente la probabilité d'une reprise lente de l'économie nationale et pourrait engendrer des risques importants pour l'économie ténos.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

Les résultats récents de l'économie ténos sont évalués au moyen des 13 indicateurs de rendement du Cadre stratégique de la politique macroéconomique. Ces indicateurs ont été conçus pour produire des mesures générales du bien-être économique et fournir une indication de l'efficacité des investissements du GTNO en vue de stimuler et de diversifier l'économie. Les indicateurs de rendement comparent les valeurs actuelles des indicateurs à leurs niveaux de base de 2007.

Certains secteurs ont repris et même si les difficultés persistent, on cherche à créer une économie plus diversifiée pour le bien de tous les Ténos. Pour ce faire, il faut remédier aux déficiences structurelles de notre économie.

Huit des treize indicateurs sont négatifs, et les facteurs clés de l'accroissement du PIB et de la productivité indiquent un déclin économique. Dans le graphique ci-dessous, les bandes rouges indiquent une baisse par rapport à l'année de référence et les vertes, une hausse. Toutefois, ces indicateurs ne donnent pas une mesure exacte de l'économie puisque les données de 2020 viennent du niveau d'activité le plus bas de la pandémie et sont comparées à celles de 2007, année de construction de la quatrième mine de diamants et de stimulation de l'économie aux TNO. Tous les indicateurs utilisent les données les plus récentes.

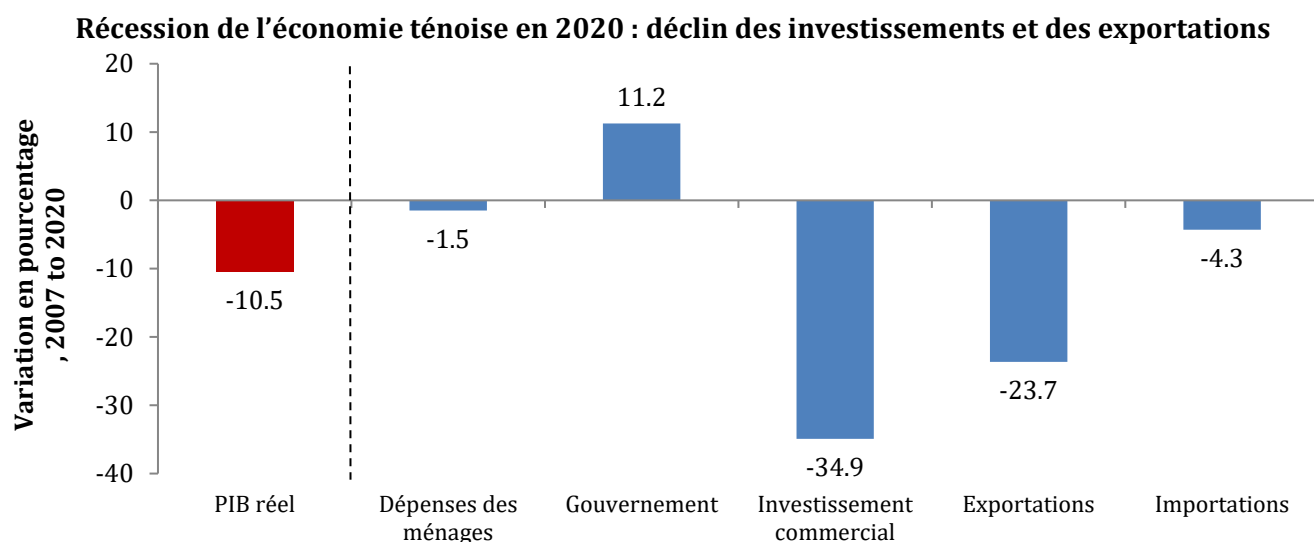


Sources : Statistique Canada, Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Deux des facteurs contribuant au faible niveau de résilience économique du territoire sont la dépendance à l'industrie extractive (les diamants principalement) et l'ouverture de l'économie ténoise en matière de libre circulation des personnes et des capitaux, qui peuvent se déplacer vers des provinces où la situation est plus favorable en cas de difficultés économiques aux TNO. Pour le GTNO, le défi consiste à déterminer et à faire progresser des occasions d'investissement qui généreront des bénéfices durables dans la conjoncture économique mondiale, où les entreprises ténoises tentent de se distinguer.

Taille et croissance de l'économie – *PIB réel*

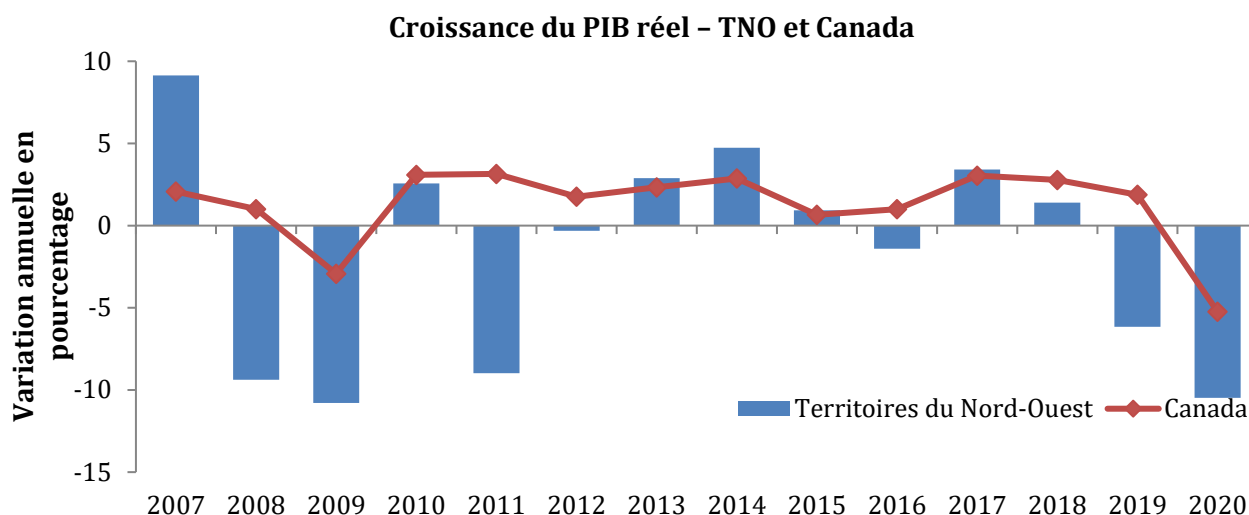
L'économie ténoise a connu une baisse de 10,5 % en 2020 par rapport à 2019; soit un recul de 35 % des investissements réels des entreprises et de 24 % des exportations réelles. Le bilan serait toutefois encore moins reluisant si ce n'était des dépenses du gouvernement pendant la pandémie.



Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Bien qu'on puisse attribuer, en majeure partie, le ralentissement économique de 2020 à des causes liées à la pandémie, l'économie ténosé a connu plusieurs années de croissance lente ou nulle avant la pandémie de COVID-19, dont une réduction du PIB de 6,2 % en 2019.

Cette réduction du PIB réel se manifeste par une baisse des exportations réelles, due en partie à la fermeture de la mine Ekati et à la faible demande de diamants, principal produit d'exportation des TNO. Le territoire est cependant en phase de reprise, et la réduction du PIB réel de 2020 est au moins atténuée partiellement par une reprise estimée de 7,3 % en 2021.



e : estimation

Sources : Bureau de la statistique des TNO, Banque du Canada et ministère des Finances des TNO

Productivité – Productivité de la main-d'œuvre et coûts pour le consommateur

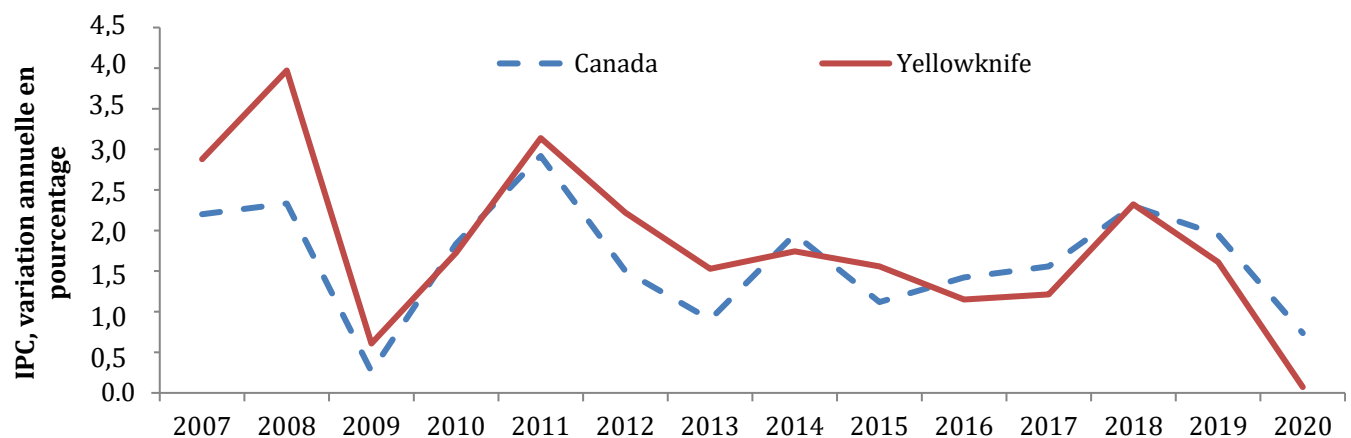
La productivité est un indicateur de référence de la première importance pour évaluer la santé du gouvernement et de l'économie. La productivité de la main-d'œuvre, type de productivité le plus souvent

évalué, correspond à l'efficacité avec laquelle la main-d'œuvre produit des biens ou des services. Elle a baissé de 8,7 % en 2020, après une diminution de 10,8 % en 2019. Cette diminution était due à une réduction des activités minières, un secteur marqué par une productivité élevée. Cette situation est préoccupante, car la croissance de la productivité entraîne une augmentation des bénéfices, favorise la concurrence et, surtout, réduit les coûts.

Le coût de la vie et des affaires est élevé aux TNO par rapport au reste du pays. Ceci s'explique par l'éloignement, le climat extrême et la faible densité de population sur un vaste territoire, et fait que l'inflation (l'augmentation générale des prix qui entraîne une perte de pouvoir d'achat) est un indicateur de la qualité de vie des Ténos.

Le taux d'inflation, tel qu'il est mesuré par l'indice des prix à la consommation (IPC) de Yellowknife, est resté relativement stable entre 2019 et 2020, en hausse de seulement 0,1 %. À noter que l'IPC du Canada a augmenté de 0,7 % sur la même période. L'inflation a commencé à augmenter en 2021 et on prévoit que le changement annuel de l'IPC de Yellowknife sera de 3,4 %. Cette situation est attribuable à des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement survenus lors de la seconde moitié de 2021, période au cours de laquelle divers événements et politiques ont perturbé la production, le transport et la demande de produits. Cette hausse de l'IPC en 2021 compense le faible taux de 2020 et donne une moyenne annuelle de 2 %, comparable au taux d'inflation fondamentale cible de la Banque du Canada.

Inflation des prix à la consommation

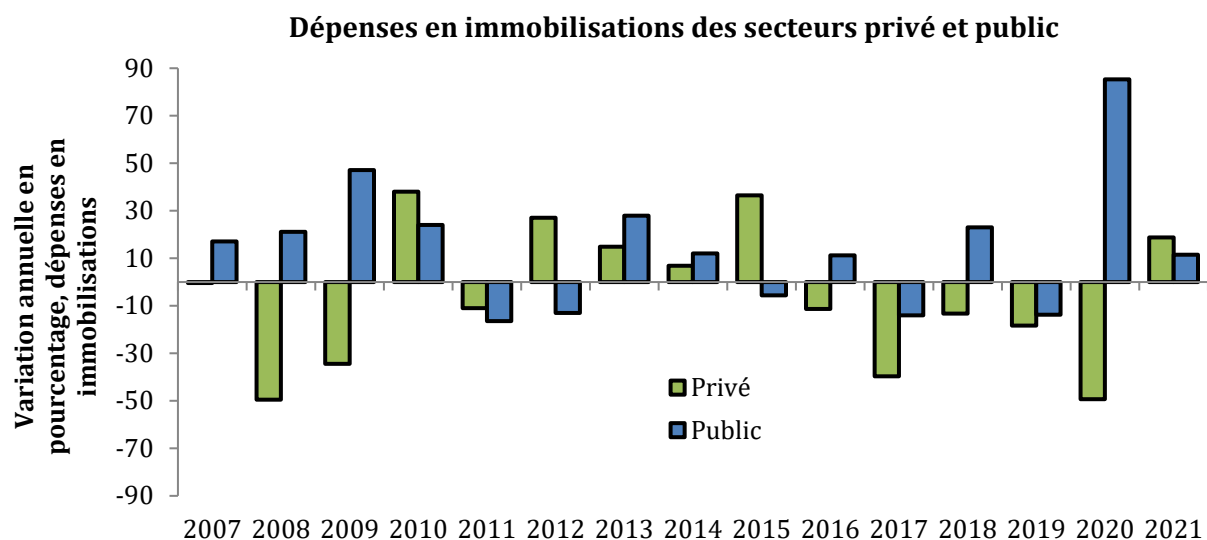


Sources : Statistique Canada

Nouveaux investissements – Dépenses en immobilisations

Les nouveaux investissements constituent un important indicateur de croissance économique permettant de prédire la condition future de l'économie. Ils ont augmenté d'environ 13 % entre 2020 et 2021 en raison d'importantes dépenses publiques et de la reprise économique. En 2021, les investissements des entreprises (soit la part des investissements venant du secteur privé) étaient 18,8 % supérieurs au niveau de 2020, et les investissements publics (tous gouvernements confondus) ont augmenté de 11,5 % de plus par rapport au niveau de 2020, où ils avaient connu une hausse de 85 %. Plus forts que les années précédentes mais quand même faibles, les investissements des entreprises (247 millions de dollars en 2021 selon les estimations) reflètent la diminution des investissements dans le secteur minier, qui ont culminé en 2015 avec la construction de la mine de diamants Gahcho Kué. Depuis ce temps, aucun nouveau projet d'investissement privé d'une telle ampleur n'a été réalisé ou annoncé.

Les dépenses en immobilisations du secteur public se montent à environ 649 millions de dollars en 2021, et plus d'un quart de celles-ci sont consacrées à la route toutes saisons de 185 millions de dollars de la région des Tĥchq. Depuis 2015, les investissements privés ont régressé alors que les investissements publics ont augmenté.



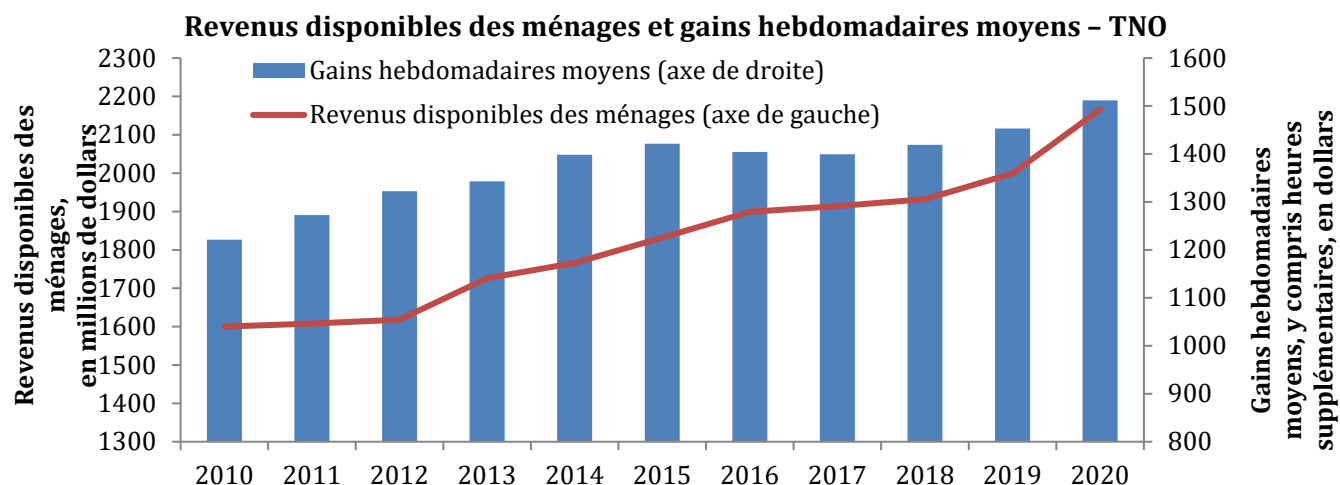
Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

Revenu – Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi compose la plus grande part du revenu des ménages ténois, toutes sources confondues, et indique à quel point les travailleurs profitent de la croissance économique. Il a augmenté de 4 % entre 2019 et 2020, et dépassé 2 milliards de dollars. Il représente plus de 64 % du revenu total des ménages, et sa croissance a contribué à stimuler la consommation des ménages et engendré des recettes pour le gouvernement.

Tout comme le revenu d'emploi, le revenu personnel disponible (le revenu des ménages net d'impôt et provenant de toutes sources) indique aussi à quel point les travailleurs profitent de la croissance économique. Aux TNO, le revenu disponible des ménages a augmenté de 8 % entre 2019 et 2020, pour atteindre quasiment 2 milliards de dollars. Cette variation a contribué à stimuler la consommation des ménages, qui représente environ un tiers du PIB du territoire. En fait, stimuler la consommation des ménages favorise de façon notable la croissance de l'économie ténoise.

Le revenu hebdomadaire moyen, heures supplémentaires comprises, a aussi augmenté, passant de 1 512 \$ en 2020 à 1 532 \$ en 2021, soit une hausse estimée de 0,7 %. Le salaire des travailleurs ténois est le plus élevé du pays et largement supérieur à la moyenne nationale : le revenu hebdomadaire moyen pour l'ensemble du Canada, heures supplémentaires comprises, était de 1 134 \$ en 2021, soit un tiers de moins que la moyenne des TNO.



Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

Revenu – Revenu moyen des ménages

Le revenu moyen des ménages donne des indications sur la qualité des emplois des Ténos et l'effet de la croissance économique sur les résidents. Le revenu annuel moyen des ménages a augmenté de 136 000 \$ en 2018 à 140 000 \$ en 2019, soit une hausse de 2 %. Le nombre de familles monoparentales a également augmenté au cours des trois dernières années, soit de 23,7 %, en 2017, à 25,6 % de toutes les familles des TNO.

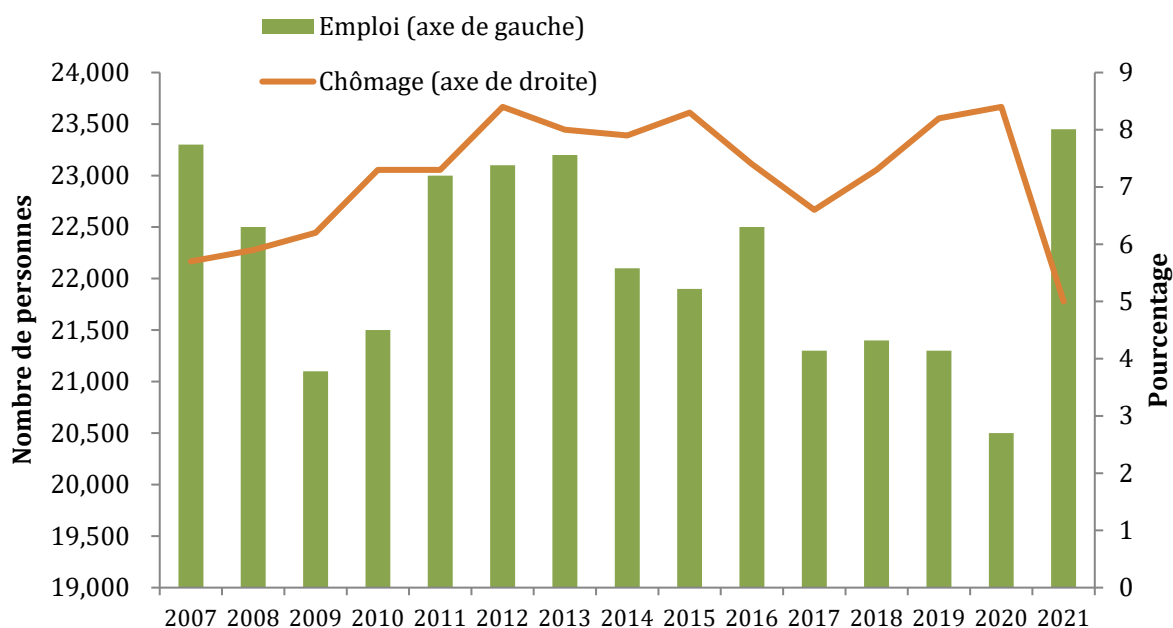
Participation à l'économie – Taux d'emploi

La capacité des Ténos à participer activement à la croissance économique est essentielle pour que l'économie soit équitable et équilibrée. Le taux d'emploi (soit la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi) dénote la capacité de la population ténos à participer à l'économie de marché et à profiter de la production de biens et services. Il donne également des indications sur la réalité des collectivités non minières.

En 2021, le taux d'emploi des TNO était de 69 %, soit 6 % de plus qu'en 2020. Cette hausse est attribuable en partie à l'assouplissement des politiques liées à la pandémie de coronavirus, mais aussi à l'injection de fonds des gouvernements fédéral et territorial visant à soutenir les entreprises et les particuliers lors des perturbations économiques causées par les restrictions liées à la pandémie. De plus amples informations sont nécessaires pour distinguer les emplois créés de façon temporaire pour la mise en œuvre des mesures de santé publique de ceux créés de façon permanente grâce aux investissements accrus.

En 2021, on estime à 23 450 personnes le nombre total de Ténos occupant un emploi, soit une hausse de 3 050 personnes par rapport à 2020 et un nombre comparable à 2007, année où les activités de construction privée étaient importantes. Le taux d'emploi est toujours inférieur à celui de 2007, qui était de 73,7 %, soit le plus haut des dernières années et la valeur de référence du Cadre stratégique de la politique macroéconomique. Le taux de chômage a quant à lui diminué, passant de 8,4 % en 2020 à 5 % en 2021, surtout parce que le nombre de Ténos ayant choisi de ne pas faire partie de la population active (c.-à-d. n'étant ni employé, ni à la recherche d'un emploi) est revenu aux niveaux de 2019.

Les indicateurs d'emploi des Ténois s'améliorent

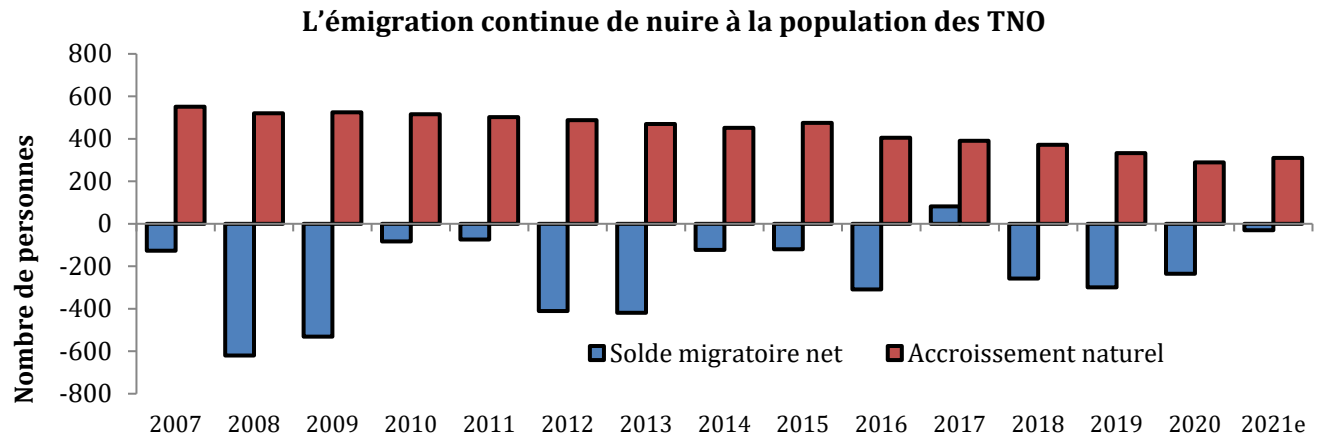


Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

Croissance de la population – Démographie

La croissance de la population est un très bon indicateur de la santé économique. Elle procure de la main-d'œuvre aux entreprises ténoises et entraîne une augmentation de la demande pour les biens et les services locaux. En outre, si l'on prend en compte les revenus personnels et les taxes sur la consommation, elle permet aussi de soutenir l'activité économique et la viabilité des services publics. La population des TNO est relativement stable depuis les dix dernières années. En 2021, elle était estimée à 45 504 personnes, ce qui représente une augmentation de 134 habitants par rapport à 2020.

L'augmentation de la population l'an passé est attribuable à une hausse des naissances. Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 1^{er} juillet 2021, il y a eu 549 naissances et 279 décès aux TNO, soit une augmentation de 270 habitants. Ce chiffre dépasse le nombre de personnes ayant émigré. La migration interprovinciale a entraîné une perte nette de 146 personnes sur la même période. La perte liée à la migration interprovinciale est inférieure à celle des trois dernières années, ce qui peut être le résultat de l'incertitude économique au pays. La population augmente en réponse à la croissance économique, ce qui ouvre la voie à la poursuite de la croissance par la diversification. On observe des mouvements migratoires vers les TNO lorsque l'économie se porte bien par rapport au reste du Canada et à l'inverse, les gens quittent le territoire lorsque l'économie est en berne.



e : estimation

Sources : Bureau de la statistique des TNO

Force des liens économiques – Importations

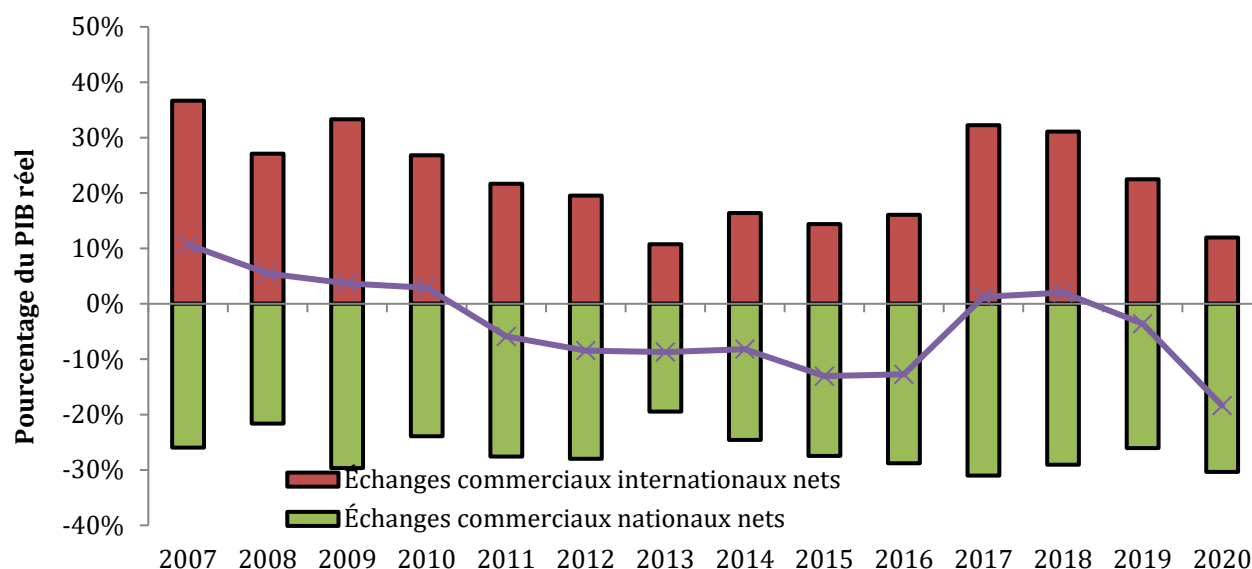
Les liens économiques sont les interconnexions et les interdépendances des différents secteurs économiques des TNO. C'est sur l'établissement de liens entre les marchés, les régions, les pays et les secteurs que reposent la diversification et l'équilibre de l'économie du territoire.

La petite économie ouverte des TNO dépend des échanges commerciaux avec d'autres pays et avec le reste du Canada. Les TNO exportent des ressources naturelles (principalement des diamants) vers des marchés internationaux et importent des biens et des services du sud du Canada, afin de soutenir l'industrie et la consommation des ménages. Par conséquent, les TNO enregistrent un excédent commercial avec les autres pays, mais un déficit commercial avec le reste du Canada.

L'excédent commercial des TNO avec les autres pays a diminué, passant de 22 % du PIB réel en 2019 à 12 % en 2020. Cette dégradation s'explique par les confinements aux quatre coins du monde qui ont eu une incidence importante sur le commerce international. Les diamants représentent 98 % de la valeur de toutes les exportations des TNO vers les marchés internationaux.

Le déficit commercial des TNO par rapport au reste du Canada a atteint 30,4 % du PIB réel en 2020, une donnée explicable par une réduction de 18 % des activités commerciales nettes (exportations moins importations), car même si les importations et les exportations ont toutes les deux connu une diminution, celle des exportations a été plus importante. Cette mesure témoigne de la dépendance de l'économie ténosé aux fournisseurs du sud pour la plupart des biens, comme les aliments, les produits pétroliers et les articles fabriqués.

Les TNO exportent à l'international et importent d'ailleurs au Canada



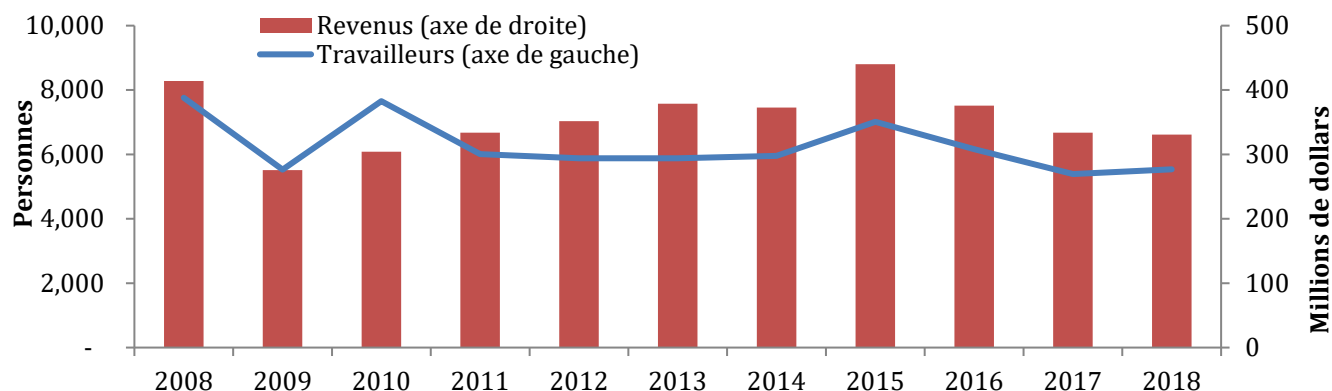
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Force des liens économiques – *Travailleurs volants et non résidents*

Le marché du travail aux TNO est caractérisé par une main-d'œuvre composée d'une part considérable de non-résidents. Cette situation s'explique en grande partie par la petite taille de la population des TNO et par le fait que les besoins en main-d'œuvre de l'économie ténosie, principalement dans l'industrie minière, ne peuvent pas être comblés par les travailleurs locaux. Ces travailleurs, par leurs compétences, sont nécessaires aux entreprises ténosies; cependant, cette dépendance à la main-d'œuvre extérieure représente aussi des pertes, pour l'économie ténosie au chapitre des dépenses de consommation, et aussi pour les recettes fiscales du GTNO.

Entre 2008 et 2018, les travailleurs non résidents représentaient entre un quart et un tiers de la main-d'œuvre des TNO et généraient près du cinquième des revenus d'emploi du territoire.

Les non-résidents représentent une portion importante de la main-d'œuvre des TNO



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Des recherches visant à mettre à jour l'étude sur les non-résidents sont en cours, mais en général, de 5 500 à 8 500 postes sont pourvus par des non-résidents chaque année aux TNO. Cela comprend les postes saisonniers, en rotation, temporaires et liés à des projets spéciaux qui ne peuvent être occupés par des travailleurs résidents. Entre 2008 et 2018, la valeur totale de la rémunération versée aux travailleurs non résidents occupant de tels postes se situait entre 275 et 440 millions de dollars, ce qui représente autant de pertes pour l'économie ténnoise.

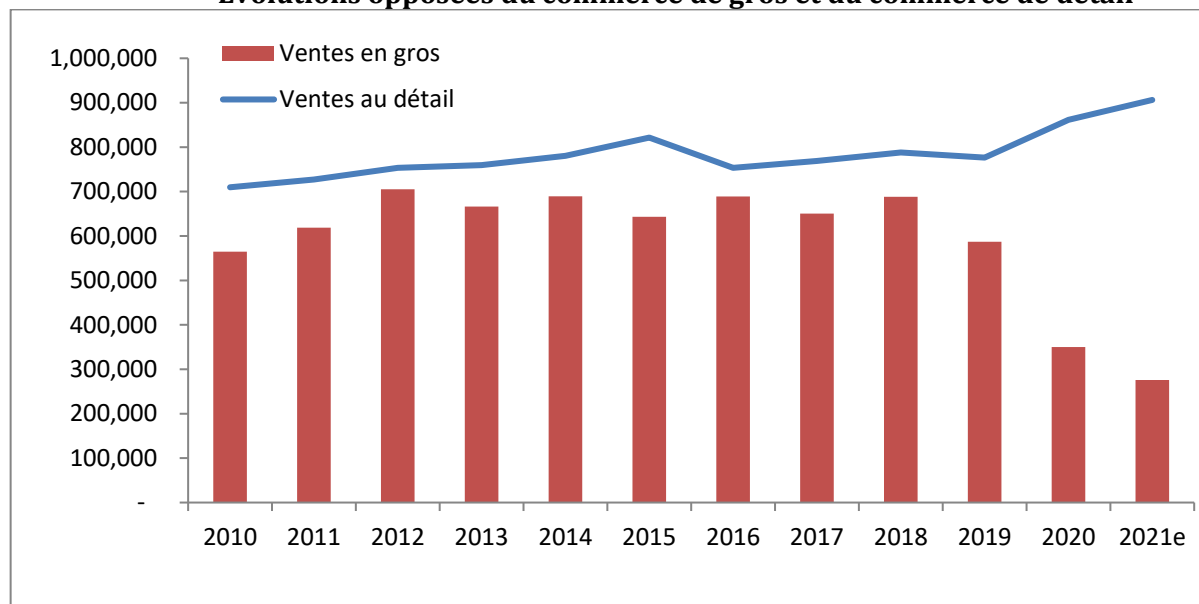
Force des liens économiques – *Commerce de détail et de gros*

Le commerce de gros est un bon indicateur de ces liens au chapitre de la production; il s'agit des producteurs qui achètent des ressources de fournisseurs ténnois ou des services postproduction (transport, communications) auprès d'entreprises des TNO. Les ventes au détail sont un indicateur des liens sur le plan de la demande de la part du consommateur final, laquelle stimule les activités de construction et de transport ainsi que le commerce de détail. Conjointement avec le commerce de gros, le commerce de détail contribue au commerce intérieur des TNO. Le commerce de détail, et le commerce intérieur en général, est donc un facteur déterminant de la santé de l'économie.

La valeur annuelle du commerce de gros tourne autour de 670 millions de dollars depuis quelques années. Toutefois, d'après les estimations, le commerce de gros aurait dégringolé de presque 40 % en 2020 par rapport à 2019; un contrecoup largement imputable à l'effet de la pandémie sur le secteur diamantaire. On observe l'effet continu de la pandémie dans les estimations préliminaires de 2021. Celles-ci indiquent une diminution de la valeur du commerce de gros, qui passera à 276 millions de dollars, alors qu'il était de 349 millions de dollars en 2020. On estime alors que la valeur du commerce de gros a baissé de 59 % depuis 2019.

Les ventes au détail sont tombées à 777 millions en 2019, soit un recul de 1,4 % qui marque le deuxième déclin annuel de la décennie. Pourtant, elles ont affiché une belle performance en 2020 malgré (ou grâce à) la pandémie. On estime qu'elles ont augmenté de 9,5 % entre 2019 et 2020, et de 5 % entre 2020 et 2021, étant donné que les commerces des TNO ont adopté la vente en ligne, les mets à emporter, et le ramassage de commandes à l'extérieur.

Évolutions opposées du commerce de gros et du commerce de détail



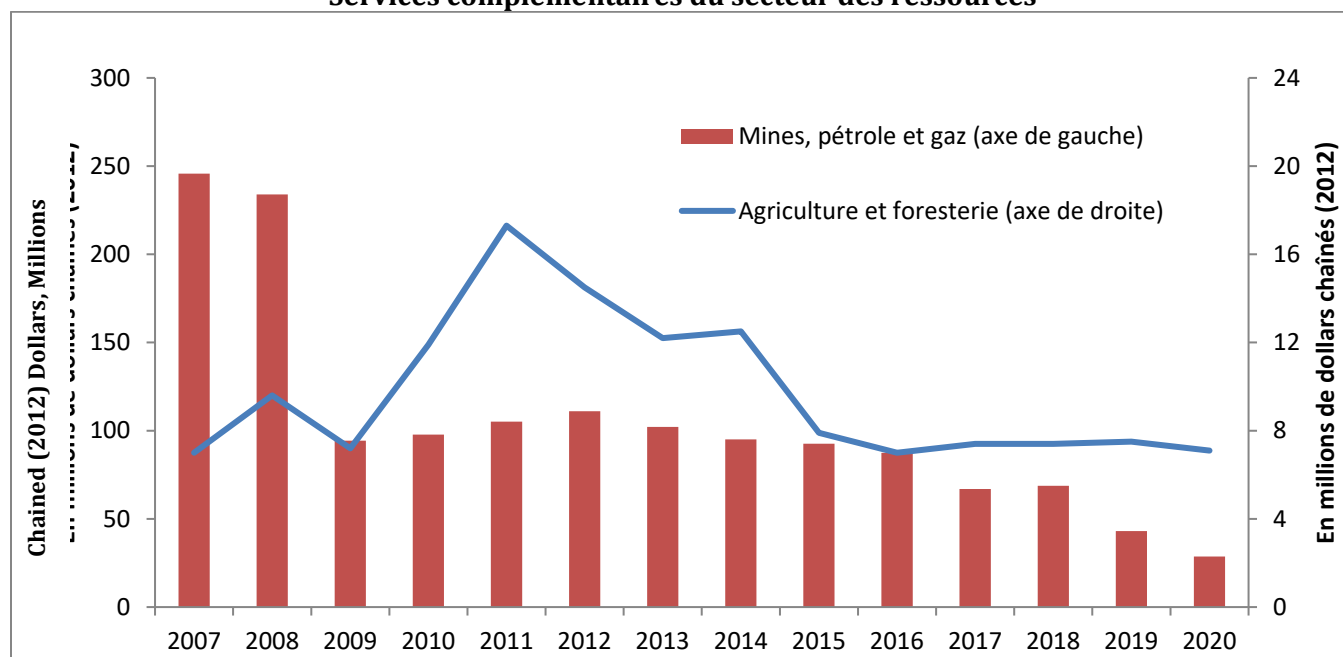
e : estimation

Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Force des liens économiques – *Services complémentaires du secteur des ressources*

Les services complémentaires du secteur des ressources naturelles sont des piliers de la croissance et de la diversification économiques des TNO. Il s'agit du secteur qui offre des services spécialisés du côté des ressources renouvelables ou non renouvelables.

Services complémentaires du secteur des ressources



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

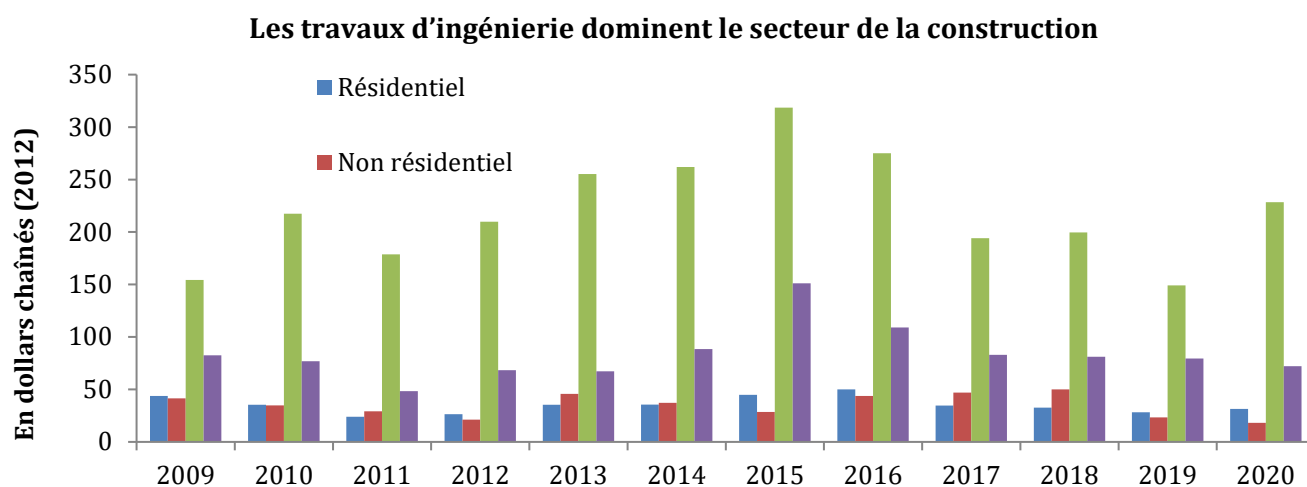
Entre 2019 et 2020, la valeur réelle des services complémentaires du secteur minier a baissé de 29 millions de dollars, une baisse de 33 % par rapport à l'année précédente qui reflétait le ralentissement de la demande internationale. Quant à la valeur réelle des services complémentaires du secteur du pétrole et du gaz naturel, elle est descendue de 52 millions de dollars en 2019 à 32 millions en 2020, soit une diminution de 38 %.

La valeur réelle des services complémentaires du secteur des ressources renouvelables a baissé de 5,3 % entre 2019 et 2020, s'établissant à 7,1 millions de dollars. Ces services englobent notamment la récolte du bois et la culture. Même si le secteur agricole et forestier représente moins de 1 % du PIB réel des TNO, il est valorisé en tant que secteur porteur favorisant la sécurité alimentaire et la diversité économique à long terme.

Force des liens économiques – Construction

Le secteur de la construction regroupe la construction résidentielle, la construction non résidentielle, les services d'ingénierie ainsi que les activités de réparation et de soutien. À cause de la forte dépendance des TNO à l'industrie extractive, ce secteur représente les deux tiers de toutes les activités de construction sur le territoire. La construction résidentielle ne représentait que 9 % des dépenses réelles de construction en 2020, alors qu'elle compte en moyenne pour un tiers des dépenses de construction dans le reste du Canada.

Dans l'ensemble, les activités de construction ont augmenté de 22 % entre 2019 et 2020, ce qui reflète la hausse du financement des travaux d'ingénierie. Une partie importante de cette hausse est attribuable à la construction de la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ.



Sources : Statistique Canada

Diversification – PIB réel par secteurs

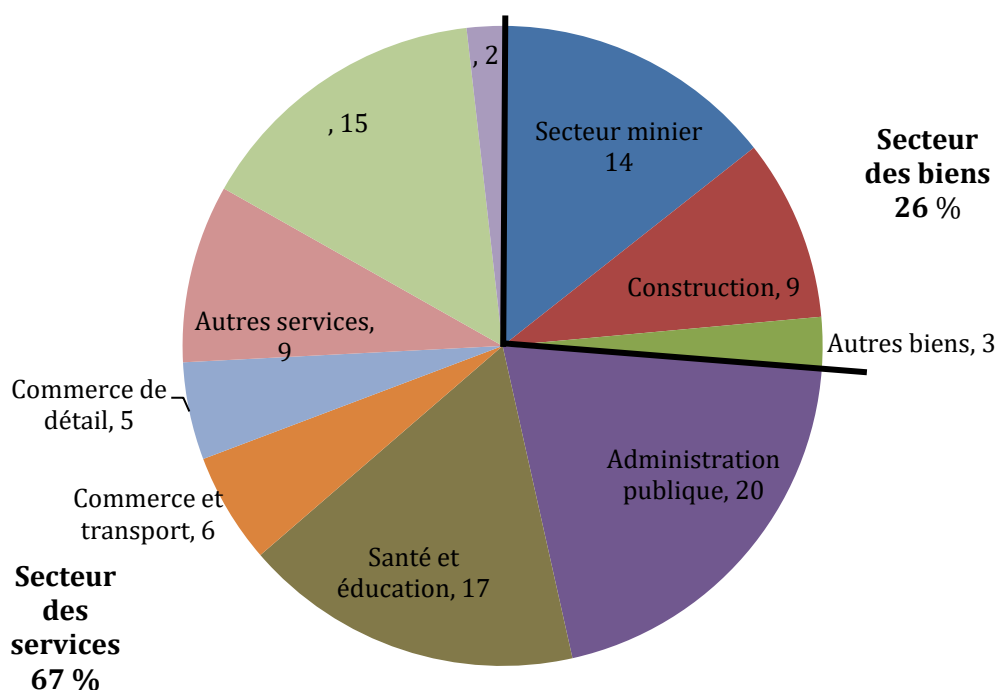
Dans une économie diversifiée, la croissance est plus stable et équilibrée parce que les risques sont répartis plus également entre de nombreux secteurs, ce qui rend l'économie plus résiliente aux cycles économiques et aux chocs externes. La diversification atténue la sensibilité de l'économie aux hauts et aux bas associés à une seule industrie, un seul marché ou une seule région. Les économies diversifiées sont par exemple moins touchées par le chômage lors des ralentissements cycliques (récessions) que les économies axées sur un seul secteur. Malheureusement, l'économie ténosie n'est pas diversifiée et repose grandement sur le secteur des ressources extractibles non renouvelables.

En 2020, le secteur produisant des biens représentait 26 % du PIB des TNO. L'industrie la plus importante, celle de l'extraction minière, pétrolière et gazière, représentait à elle seule environ un septième du PIB des TNO. Même si sa proportion du PIB est moins grande aujourd'hui qu'il y a dix ans – où elle atteignait presque 50 % du PIB –, elle demeure l'industrie dominante, signe d'un manque de diversité. La construction est la deuxième industrie en importance du secteur produisant des biens; elle représentait 9 % du PIB des TNO en 2020. Le reste des activités de production de biens, qui représentent seulement 3 % du PIB, comprend les ressources renouvelables, les services publics et les activités de fabrication.

L'économie des TNO est de plus en plus axée sur les services : la production de services, tous secteurs confondus, représentait 74 % du PIB en 2020, contre à peine 48 % il y a dix ans. Ce sont les activités du secteur public qui dominent la production des services : l'administration publique, l'éducation, la santé et les services sociaux représentaient 37 % du PIB des TNO en 2020. Les autres activités du secteur comprennent le commerce de gros, le commerce de détail, les services bancaires, l'hôtellerie et les voyageurs.

Même si l'économie ténoise ne s'est pas affranchie de sa forte dépendance au secteur minier, il reste que sa structure a changé. En 2007, la production de biens représentait 51 % de l'économie, alors qu'en 2020, cette proportion est tombée à 26 %. Cette restructuration est attribuable en grande partie à la contraction du secteur des ressources.

L'économie des TNO – 2020



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

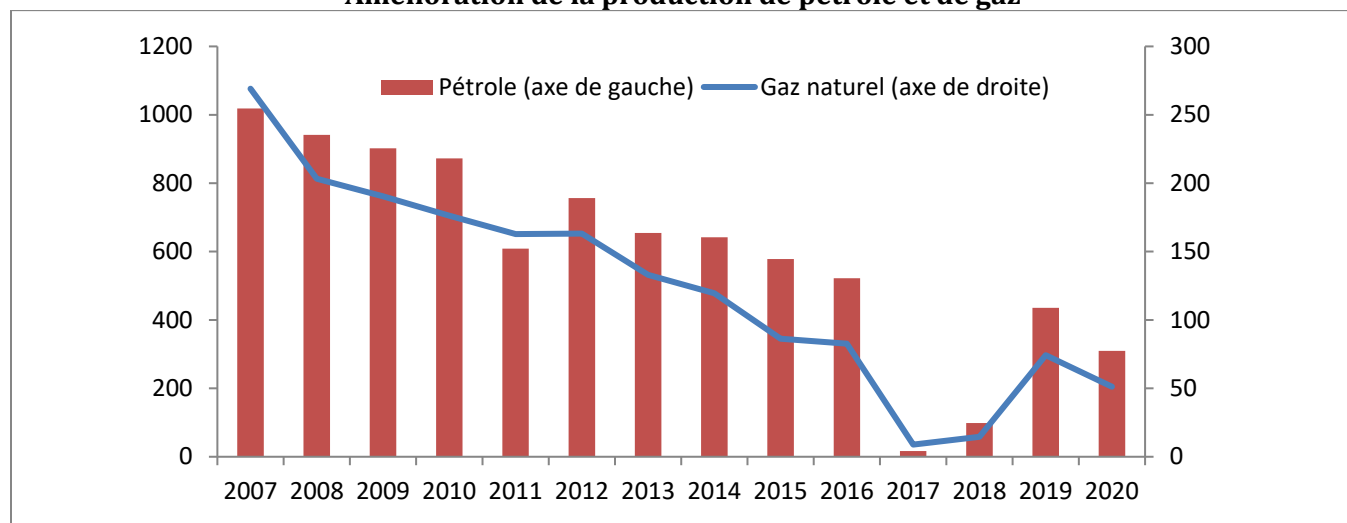
Diversification – Mines, pétrole et gaz

Le secteur minier, pétrolier et gazier représente 14 % du PIB réel. Entre 2019 et 2020, la production de gaz naturel a baissé de 31 % et celle de pétrole, de 29 %. Bien que le niveau de production soit revenu à la

normale depuis 2017, année où le pipeline était en réparation, la production de pétrole et de gaz poursuit sa tendance à la baisse, et peu d'activités de prospection sont menées.

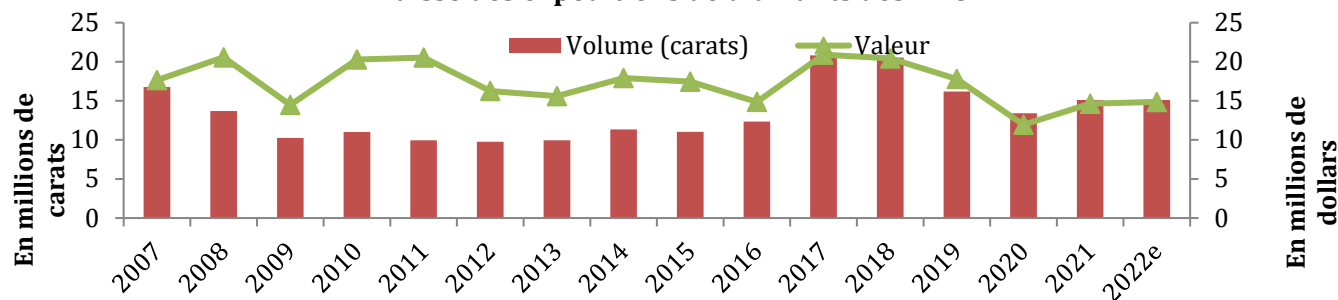
On estime que la production de diamants a chuté de 13,4 % entre 2019 et 2020, en raison d'une faible demande des consommateurs, des interruptions du circuit mondial du diamant causées par la pandémie et de la fermeture de la mine Ekati pendant 10 mois qui a débuté à la mi-mars 2020. La mine Ekati a repris ses activités de production en janvier 2021 et la hausse de la demande a aidé le secteur. Toutefois, la production et les ventes sont toujours inférieures au niveau d'avant la pandémie.

Amélioration de la production de pétrole et de gaz



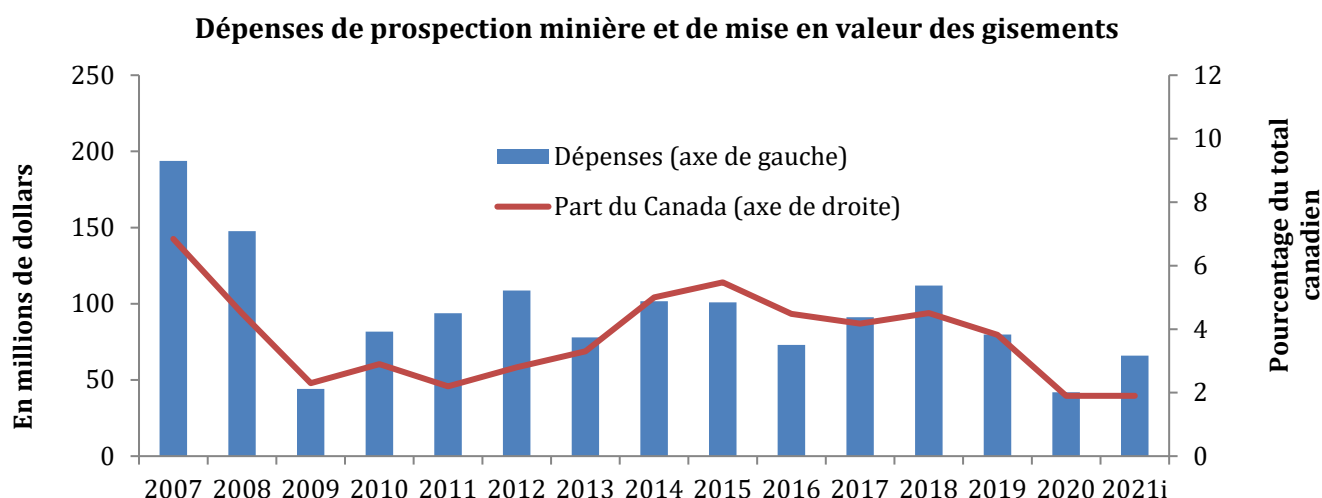
Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Baisse des expéditions de diamants des TNO



Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Les dépenses de prospection minière et de mise en valeur des gisements ont fléchi en 2020, passant de 112 millions en 2018 à 42 millions en 2020. Bien que les dépenses prévues en 2021 s'élèvent à 66 millions, la baisse débutée en 2017 et 2018 se poursuit. Même si près de la moitié des dépenses de prospection minière et de mise en valeur des gisements était consacrée aux diamants dans les dernières années, moins du cinquième devrait l'être en 2021. En proportion du total canadien, on observe une tendance à la baisse dans les dépenses de prospection et de mise en valeur des TNO : elles sont passées de 5,5 % en 2015 à 4,5 % en 2018, puis à un pourcentage prévu de 1,5 % en 2021.



i : intentions

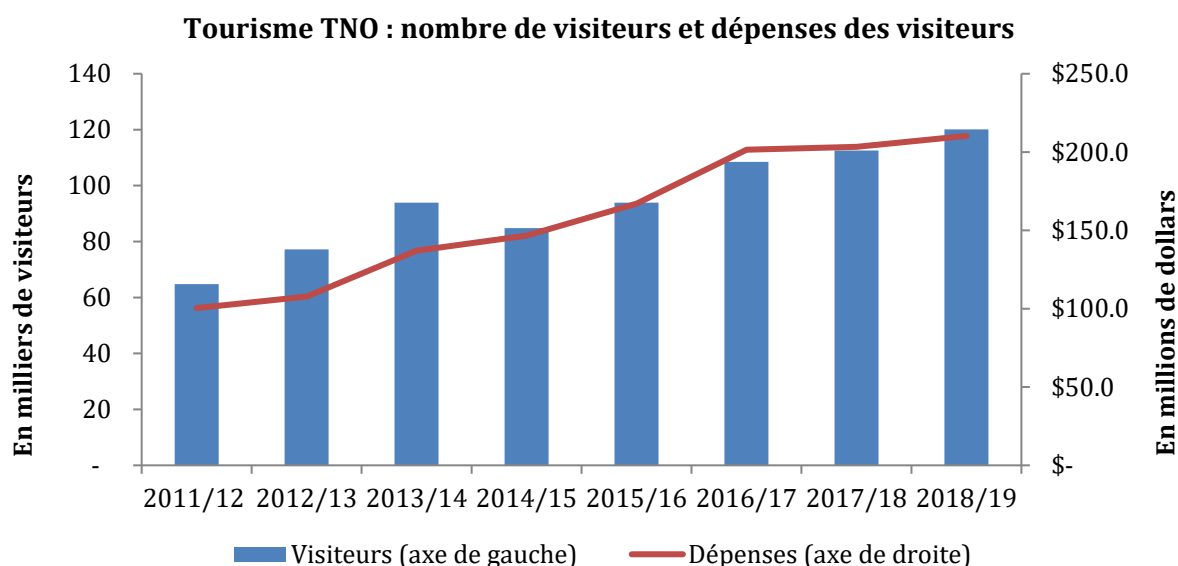
Sources : Ressources naturelles Canada

Diversification – *Tourisme, piégeage et pêche*

Le tourisme n'est pas un secteur officiel selon les données sur le PIB des TNO, mais il influence le calcul de certaines composantes du PIB, notamment le transport, les services de voyage, l'hébergement, la restauration et le commerce de détail. Dans l'ensemble, le secteur du tourisme ne contribue que modestement au PIB des TNO et emploie – souvent pour des contrats saisonniers – un petit nombre de résidents. C'est pourtant un secteur en pleine croissance qui pourrait potentiellement participer à la diversification de l'économie ténoise et créer des emplois dans les petites collectivités.

Les mesures internationales prises en raison de la pandémie ont eu un effet néfaste sur l'industrie du tourisme aux TNO. Entre mars 2020 et décembre 2021, on constate peu de visites touristiques sur le territoire en raison des restrictions touchant les voyages internationaux qui compliquaient l'entrée au Canada ou le retour à son pays d'origine. Au début de la pandémie, le GTNO a interdit les visiteurs internationaux, qui représentent le public cible des excursions d'observation des aurores boréales et contribuent en majorité à l'industrie du tourisme du territoire.

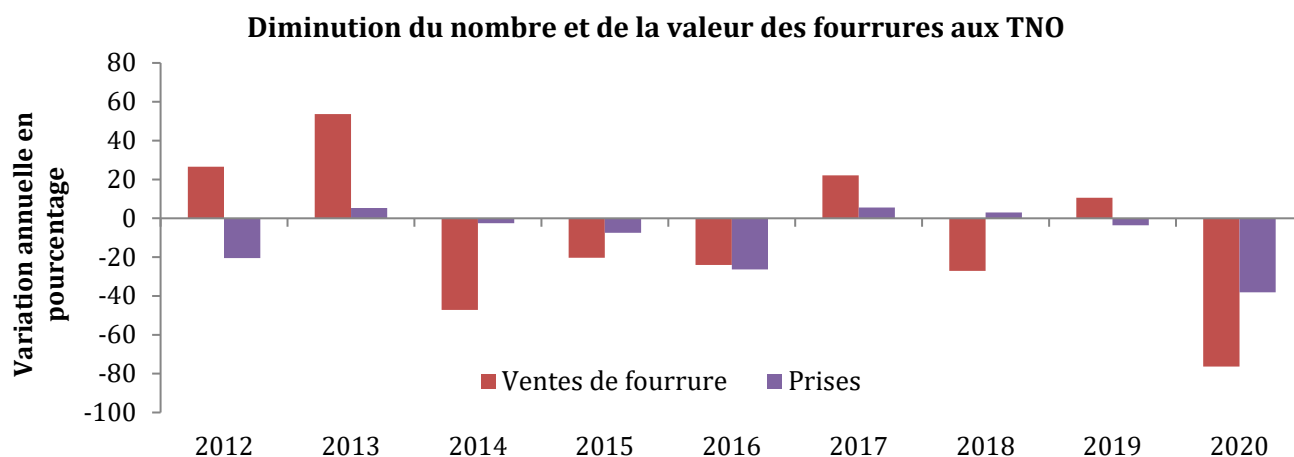
En 2021, en raison du faible nombre de visiteurs internationaux, le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement n'a pas recueilli de données avec le Sondage au départ de l'aéroport, qui est l'une des principales sources de données sur le tourisme pour les TNO. Durant les premiers temps de la pandémie, soit entre avril 2019 et mars 2020, le nombre de visiteurs aux TNO est passé de 120 130 à 117 620, soit une diminution de 2,1 %. Durant cette période, les dépenses des visiteurs ont baissé de 2,7 %, passant de 210 à 205 millions de dollars. Le GTNO a anticipé la baisse du tourisme et a offert du soutien public, et il collabore également avec l'industrie pour se préparer à la reprise des activités lorsque la pandémie et les restrictions de voyage prendront fin.



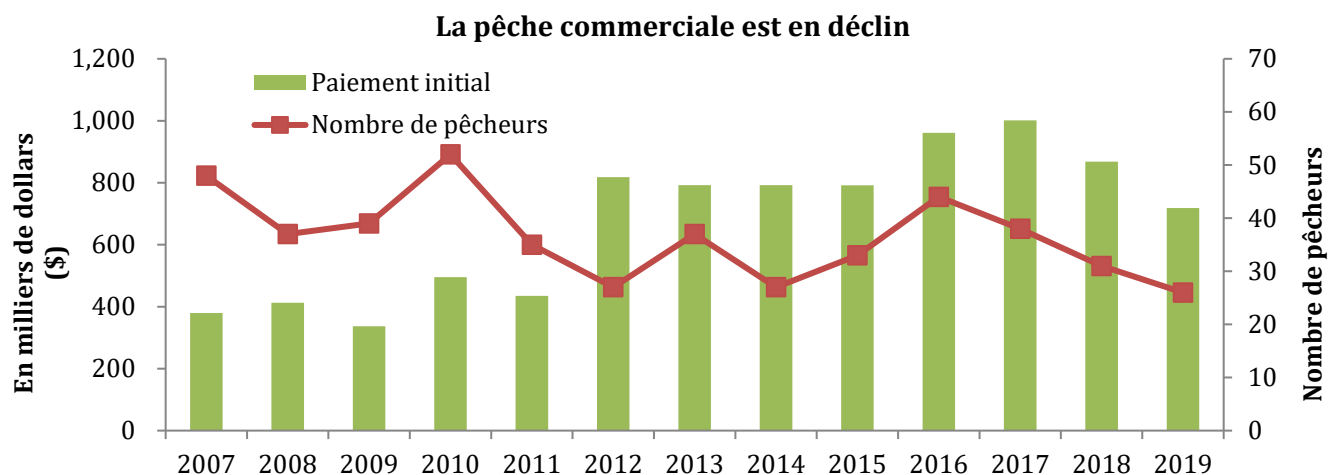
Source : Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO

Le piégeage est un volet du secteur des ressources renouvelables et même s'il contribue peu à l'économie ténioise, il représente une importante source de nourriture, d'habillement et de revenus pour de nombreux Téniois, en particulier dans les petites collectivités.

Le commerce de la fourrure a été grandement affecté par la pandémie. Avec la fermeture des frontières et les restrictions de voyage dans de nombreux pays, les ventes aux enchères de fourrure ont eu lieu en ligne plutôt qu'en personne. Pour l'industrie des produits de luxe, l'absence d'acheteurs internationaux sur place s'est traduite par une forte baisse des ventes. Au cours de l'exercice ayant pris fin en 2020, environ 11 000 peaux ont été vendues sur le territoire, soit une diminution de 38 % par rapport à l'exercice précédent, et la valeur des fourrures vendues a diminué de 79 %, se chiffrant à 172 700 \$. L'industrie a toutefois connu un regain de la valeur des ventes en 2021 grâce à la hausse des prix des fourrures. Les ventes se sont alors élevées à 388 562 \$.



Sources : Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et ministère des Finances des TNO



Sources : Office de commercialisation du poisson d'eau douce

La pêche commerciale est un petit secteur aux TNO, et il est en rétrécissement. Le paiement initial aux pêcheurs – c'est-à-dire le paiement perçu à la livraison du produit, sans les frais de transport – a chuté de près de 35,6 % en 2020, passant de 719 000 \$ en 2019 à 463 000 \$ en 2020, et le nombre total de pêcheurs commerciaux a diminué presque de moitié, de 26 en 2019 à 14 en 2021. Cela est dû en partie à la pandémie de COVID-19, qui a nui au commerce et a fait faiblir la demande.

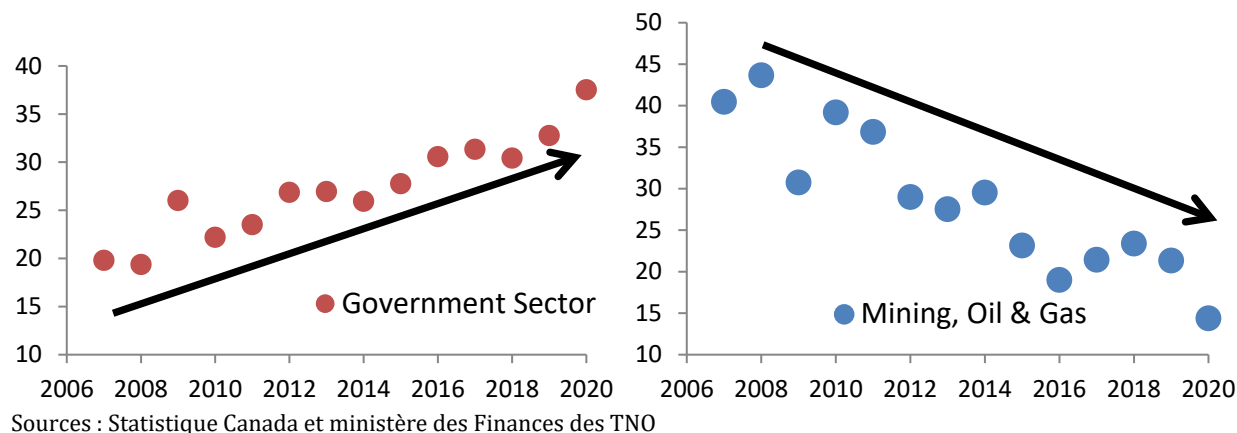
Malgré quatre années consécutives de déclin, la pêche commerciale représente une occasion de diversification et d'emploi régional pour les TNO, car le poisson est une ressource abondante et renouvelable. Comme une nouvelle usine de transformation du poisson sera construite à Hay River et comme la demande en poisson devrait augmenter après la pandémie, on s'attend à une croissance de la pêche commerciale aux TNO.

Diversification – Administration publique

Les services d'administration publique (de tous ordres gouvernementaux : fédéral, territorial, municipal et autochtone) constituent la deuxième industrie en importance aux TNO; ils représentent 20 % du PIB et sont une importante source de création d'emplois et de revenus. L'administration publique comprend les tribunaux, les services policiers et correctionnels, les services de protection contre les incendies, la défense et l'administration des programmes publics, à l'exclusion des secteurs des services de santé, des services sociaux et de l'éducation. L'augmentation des dépenses pour l'administration publique s'inscrit dans un virage sectoriel de l'économie ténosée, où le secteur minier, pétrolier et gazier cède du terrain aux secteurs publics (administration publique, éducation, santé et services sociaux).

Alors qu'on s'attend à voir le secteur diamantaire disparaître dans les 10 à 15 prochaines années, et que la production de pétrole et de gaz a baissé respectivement de 70 % et de 81 % depuis 2007, le vide laissé par le secteur de l'extraction des ressources dans l'économie des TNO est de plus en plus rempli par les investissements du gouvernement. Les dépenses du gouvernement ont permis une certaine stabilité économique lors de la pandémie. Toutefois, la dépendance de plus en plus forte de l'économie des TNO au secteur public augmente le risque de freiner la croissance et l'innovation dans le secteur privé.

La part du secteur public dans l'économie s'accroît, alors que le secteur minier recule



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Même si on prévoit un regain économique par rapport à la récession de 2020, les résultats en 2022 devraient rester semblables à ceux de 2021, et l'économie continue de devoir faire face aux mêmes risques et défis qu'avant la pandémie.

Les défis à long terme comme l'approche de la fin de vie des mines de diamants, le vieillissement de la population, le manque de diversification économique et le déclin des activités du secteur privé entraveront la croissance potentielle à moins d'importants changements structurels. Parmi ces défis à long terme, la question des mines de diamants est la plus urgente; en effet, elles sont le moteur de l'économie ténosie depuis 20 ans et elles arriveront toutes en fin de vie d'ici 2030. La fermeture des mines de diamant pourrait laisser un grand trou dans l'économie puisqu'il n'y a pour l'instant aucuns travaux d'envergure à l'étude qui pourraient permettre de le combler.

En outre, la croissance risque de rester à la traîne à cause des problèmes immédiats générés par le ralentissement économique dû à la COVID-19. Même si les TNO connaissent une reprise économique vigoureuse, elle reste inégale selon les secteurs, les industries et les lieux. Les secteurs comme le commerce de détail, la construction et le secteur public sont revenus au niveau où ils étaient avant la pandémie, alors que le tourisme, l'hôtellerie, l'exploitation minière et le commerce de gros continuent de souffrir de la crise. La reprise est aussi irrégulière sur le marché de l'emploi ténosie. Même si dans l'ensemble, presque tous les emplois perdus pendant la pandémie ont été recréés, les secteurs de l'hébergement, de la restauration, du commerce de gros et du transport demeurent précaires. Le taux d'emploi des femmes s'améliore plus vite que celui des hommes, et les emplois à temps partiel ou réduit ont augmenté par rapport à ceux à temps plein.

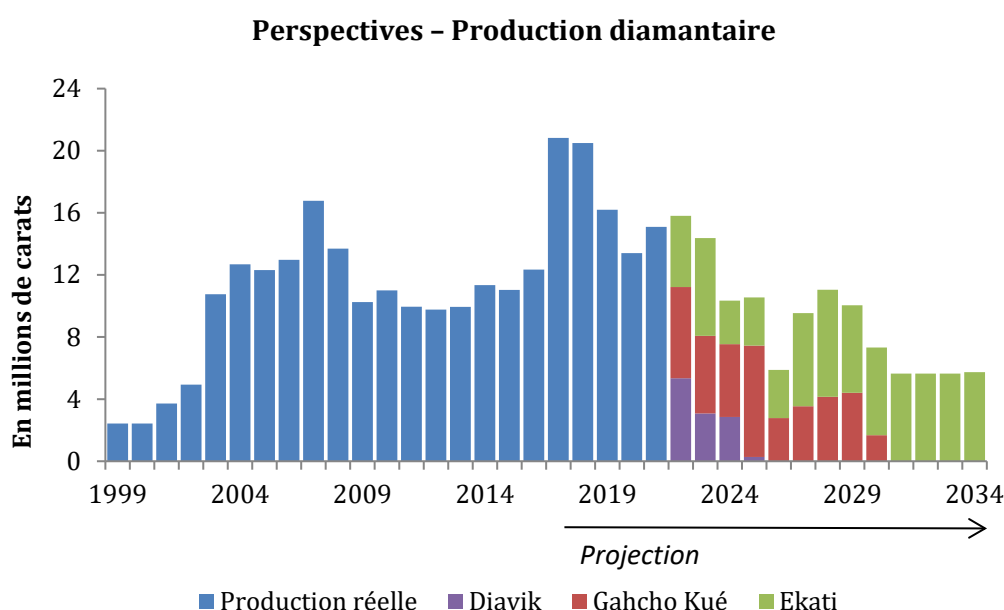
Malgré la reprise spectaculaire en forme de V à la fin de l'année 2020 et la forte croissance en 2021, on prévoit que la croissance économique se stabilisera. Les menaces à court terme découlant de la multiplication des éclosons de coronavirus dans le monde, des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et de la diminution des exportations ténosies persistent. La suppression de programmes de soutien gouvernementaux avant que l'économie ne redécolle fait aussi partie des risques à prévoir. Les dépenses gouvernementales ont augmenté d'environ 4,1 % en 2020, et de 2,5 % en 2021, ce qui a permis de contrebalancer la chute des exportations et des investissements. Il ne faut pas sous-estimer le rôle que peut jouer le gouvernement pour soutenir la croissance dans des secteurs ciblés. Les dépenses de l'administration fédérale et territoriale qui servent à soutenir directement les entreprises et les particuliers, à investir dans les infrastructures comme le réseau routier, les hôpitaux et les écoles, à financer les programmes communautaires de santé et de services sociaux, et à acheter des biens et des services aux détaillants et grossistes locaux, garantissent une certaine stabilité économique et favorisent ainsi la reprise. Ce type de

dépenses sert aussi à financer les salaires, et à stimuler la consommation des ménages et les ventes des entreprises locales, contribuant ainsi à rehausser le niveau de vie des Ténos.

Le fait de ne pas se préparer aux changements structurels inévitables de l'économie des TNO, alors que les mines de diamants seront amenées à fermer dans les dix ans à venir, pose des risques plus importants à long terme que les perturbations économiques à court terme liées à la pandémie.

Risques influant sur les perspectives – *Développement des mines de diamants*

Les perspectives économiques pour les TNO reposent sur l'avenir du développement minier et l'ouverture de nouvelles mines. L'extraction de diamants est le moteur de l'économie des TNO, mais les plans touchant les mines en exploitation prévoient la fin de la production d'ici 2030. La mine Diavik doit être la première à fermer, en 2025, suivie des mines Gahcho Kué et Ekati, en 2030.



N. B. : Les projections pourraient varier en fonction des révisions aux plans de développement minier des sociétés privées.

Sources : Ressources naturelles Canada, plans d'exploitation minière et rapports techniques, ministère des Finances des TNO

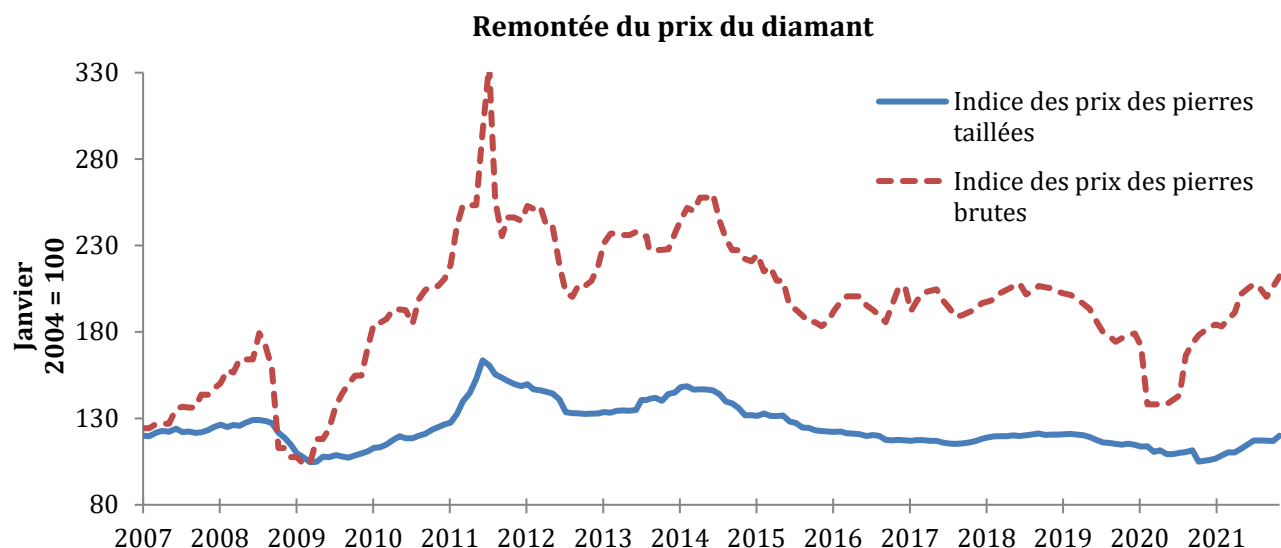
Risques influant sur les perspectives – *Cours et devises*

La décision de construire de nouvelles mines de diamants dépend d'une foule de facteurs économiques et financiers, dont les conditions de crédit sur le marché mondial des capitaux, les taux de change et les cours des produits de base.

La croissance du secteur minier dépend donc de la réussite des programmes de prospection qui servent à repérer de nouveaux projets miniers et des processus de mise en valeur et d'étude environnementale qui visent à déterminer quels projets de nouvelles mines peuvent aller de l'avant. Le gouvernement poursuit ses efforts visant à encourager la prospection minière, mais ce secteur dépend essentiellement de sa capacité à susciter l'intérêt des investisseurs privés et à obtenir du financement, et du marché des produits de base.

Les prix indexés des pierres polies ont connu une baisse de 5,7 % entre 2019 et 2020, et les prix indexés des pierres brutes ont chuté de 19 %. Ainsi, l'écart de prix entre les pierres brutes et les pierres polies s'est grandement réduit. En 2021, cette tendance s'est inversée et les prix des diamants polis sont redevenus les

mêmes qu'avant la pandémie. Les mines des TNO produisent des diamants bruts qui sont vendus à l'exportation à des fabricants qui taillent et polissent les pierres. Cet écart de prix constitue donc un risque de premier plan influant sur les perspectives économiques des TNO. Le retour au niveau d'avant la pandémie des prix des diamants polis en 2021 améliore les perspectives à long terme de la production de diamants dans le territoire.

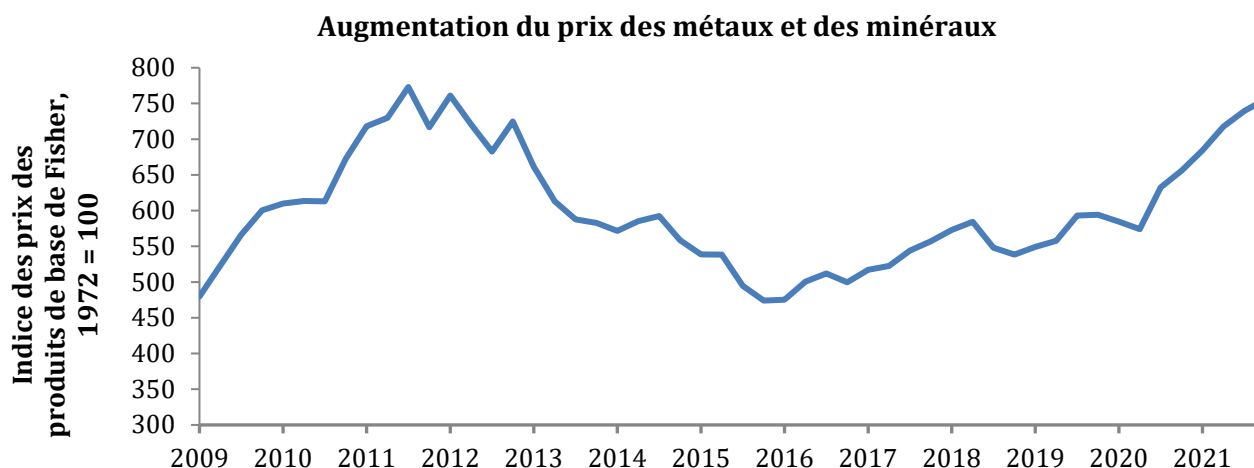


Sources : PolishedPrices.com et roughprices.com

Les perspectives économiques des TNO à long terme seront influencées par la variation des cours des produits de base. Les dépenses liées à la prospection et au développement dans le secteur minier dépendent de la valeur attendue des futurs développements miniers, valeur qui repose sur le cours attendu du minerai ou du métal.

Les cours mondiaux des ressources, dont ceux de nombreux métaux et minéraux présents aux TNO, ont augmenté tout au long de 2021, ce qui vient consolider les gains des années précédentes. Ces gains surviennent alors que la croissance mondiale accuse un recul soutenu; de nombreux pays étant aux prises avec des éclosions persistantes de coronavirus. Pour autant, si la reprise mondiale se maintient en 2022, les prix de la plupart des métaux et minéraux devraient repartir à la hausse en raison des pénuries et du retour de la demande de production, ce qui pourrait relancer la prospection des minéraux et la mise en valeur des mines aux TNO.

Les TNO exportent une petite quantité de pétrole à l'international; les cours mondiaux ont donc un effet sur les activités de prospection aux TNO, surtout dans les régions du Sahtu et de Beaufort-Delta. Le prix du brut de référence West Texas Intermediate (WTI) s'est effondré en 2020, alors que la pandémie a forcé une grande partie de la population mondiale à suspendre ses déplacements, un phénomène qui a fait dégringoler la demande d'essence, de diesel et de kérosène. Malgré la stabilisation des prix en novembre 2020, il était peu probable que le WTI retrouve sa valeur d'il y a cinq à dix ans, puisque la demande restait faible. Cette prévision était cependant incorrecte, car le prix du baril de WTI est maintenant comparable à celui de 2014 et ne devrait pas baisser à court terme.

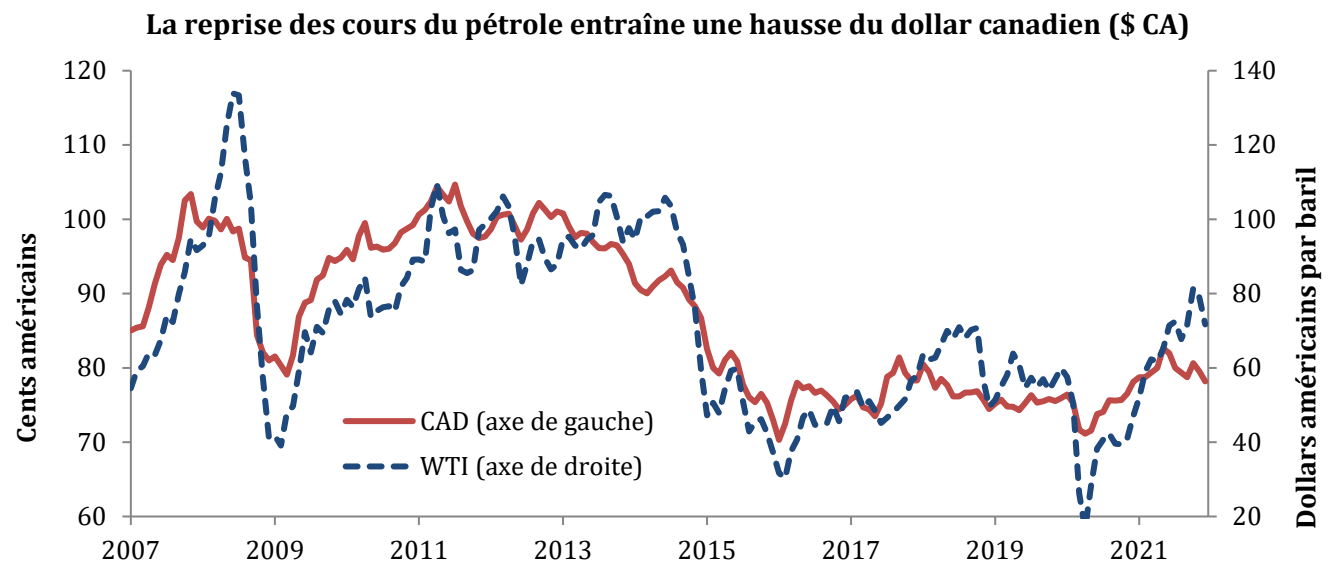


Sources : Banque du Canada

Entre 2019 et 2020, le WTI a diminué de 33 %. Le Canada étant un pays exportateur de pétrole, la chute des cours mondiaux a entraîné un fléchissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. À partir du point le plus bas en avril 2020 jusqu'en avril 2021, on note une tendance inverse, soit une augmentation de 370 % du prix du brut de WTI. Le dollar canadien a également connu une hausse : sa valeur est passée de 0,75 \$ US en 2020 à 0,80 \$ US en ce moment.

La valeur du dollar canadien par rapport à son homologue américain a un effet direct sur l'économie des TNO, car la majorité des biens et services achetés et vendus à l'échelle internationale sont payés en dollars américains. Plus le dollar canadien est faible, plus les entreprises ténioises qui exportent leur production recevront de la conversion des paiements en monnaie canadienne, ce qui renforcera leur compétitivité et stimulera l'exportation. Toutefois, la faiblesse du dollar canadien fera aussi en sorte que la machinerie et l'équipement importés de l'extérieur du territoire coûteront plus cher, ce qui exercera une pression sur un grand nombre d'entreprises ténioises. En outre, le dollar canadien faible a fait grimper le coût des aliments et des biens importés, ce qui a des répercussions négatives sur un grand nombre de ménages aux TNO.

Ce marché baissier a cependant des effets positifs pour d'autres secteurs de l'économie ténioise, car il entraîne une baisse du coût de l'énergie pour les particuliers, les entreprises et le secteur minier, particulièrement énergivore.



Sources : US Energy Information Administration et Banque du Canada



Examen fiscal 2023-2024 Territoires du Nord-Ouest

8 février 2023



Perspectives économiques des TNO

En millions de dollars chaînés (2012), sauf indication contraire

	2017	2018	2019	2020	2021e	2022p
Produit intérieur brut	4 873	4 941	4 637	4 151	4 453	4 429
<i>Variation en pourcentage</i>	3,4	1,4	(6,2)	(10,5)	7,3	(0,5)
Total des investissements	1 068	1 021	836	839	926	912
<i>Variation en pourcentage</i>	(28,5)	(4,4)	(18,1)	0,4	10,4	(1,5)
Dépenses des ménages	1 632	1 659	1 671	1 646	1 680	1 702
<i>Variation en pourcentage</i>	2,4	1,7	0,7	(1,5)	2,1	1,3
Dépenses du gouvernement	2 114	2 182	2 275	2 368	2 427	2 342
<i>Variation en pourcentage</i>	1,4	3,2	4,3	4,1	2,5	(3,5)
Exportations	3 521	3 553	3 141	2 398	2 621	2 666
<i>Variation en pourcentage</i>	18,6	0,9	(11,6)	(23,7)	9,3	1,7
Importations	3 467	3 459	3 307	3 165	3 270	3 263
<i>Variation en pourcentage</i>	(2,0)	(0,2)	(4,4)	(4,3)	3,3	(0,2)
Emploi (nombre de résidents)	22 600	22 800	22 500	21 700	23 400	23 500
<i>Variation en pourcentage</i>	(4,6)	0,9	(1,3)	(3,6)	7,8	0,4
Revenu hebdomadaire moyen	1 399	1 419	1 453	1 512	1 523	1 532
<i>Variation en pourcentage</i>	(0,3)	1,4	2,4	4,0	0,7	0,6
IPC (ensemble), Yellowknife	133,5	136,6	138,8	138,9	142,0	145,6
<i>Variation en pourcentage</i>	1,2	2,3	1,6	0,1	2,2	2,5

e : estimation

p : prévision

Sources : Statistique Canada et Bureau de la statistique des TNO

EXAMEN FISCAL

Le budget de 2023-2024, dernier budget de la 19^e Assemblée, consolide le travail entrepris jusqu'à présent pour soutenir la vision du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) d'une société saine, juste, durable et prospère, et sert à prioriser les initiatives déjà mises en œuvre pour assurer leur durabilité et le succès de la transition vers la prochaine Assemblée.

Le budget de 2023-2024 continue de suivre les priorités et le mandat de la 19^e Assemblée dans sa dernière année, les changements apportés à la budgétisation par l'Initiative de renouvellement du gouvernement, les améliorations au processus de budgétisation des immobilisations et les politiques renforcées de gestion de la dette qui ont grandement amélioré la situation financière du GTNO. Des finances plus solides facilitent la collaboration avec des partenaires du gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones afin d'améliorer la prestation des programmes et des services aux résidents des Territoires du Nord-Ouest (TNO) et de tirer parti de l'infrastructure territoriale existante pour offrir des programmes et soutenir l'économie.

RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'EXERCICE 2021-2022

Les recettes totales du GTNO s'élevaient à 2,3 milliards de dollars en 2021-2022, ce qui représente une augmentation de 120 millions de dollars ou de 5,6 % par rapport à 2020-2021. Les principales augmentations des recettes étaient de 67 millions de dollars au titre de la formule de financement des territoires et de 46 millions de dollars au titre des recettes fiscales. Les recettes générales ont augmenté de 15 millions de dollars. Les recettes tirées de l'exploitation des ressources ont diminué de 24 millions de dollars en raison de l'annulation d'une garantie d'exécution unique de 42 millions de dollars reçue en 2020-2021; les recettes tirées des redevances sur les minéraux, le pétrole et le gaz ont augmenté de 18 millions de dollars en 2021-2022 par rapport à 2020-2021.

Les dépenses totales des ministères s'élevaient à 2,1 milliards de dollars en 2021-2022. Les dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux représentaient la plus grande partie des dépenses ministérielles, soit 636 millions de dollars (30 %), suivies de celles du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (17 %). Les ministères des Finances et de l'Infrastructure représentaient également une part importante des dépenses ministérielles, soit 15 % et 13 % respectivement.

L'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2021-2022 était de 49 millions de dollars. La dette totale s'élevait à 1,2 milliard de dollars en 2021-2022.

BUDGET DES DÉPENSES RÉVISÉ POUR 2022-2023

Pour 2022-2023, les recettes projetées sont de 2,4 milliards de dollars et les dépenses ministérielles sont estimées à 2,3 milliards de dollars. Si l'on inclut d'autres ajustements de 121 millions de dollars, comprenant les contributions aux infrastructures, l'entretien différé et une réserve supplémentaire, un excédent de fonctionnement de 40 millions de dollars devrait être produit. Le niveau d'endettement devrait s'élever à 1,4 milliard de dollars en 2022-2023.

Les recettes devraient augmenter de 153 millions de dollars par rapport à celles de 2021-2022. La subvention au titre de la formule de financement des territoires a augmenté de 39 millions de dollars entre 2021-2022 et 2022-2023. L'impôt sur le revenu des particuliers devrait diminuer de 12 millions de dollars et l'impôt sur le revenu des sociétés devrait augmenter de 23 millions de dollars. On prévoit une augmentation de 102 millions de dollars pour les autres transferts à compter de 2021-2022.

Par rapport à 2021-2022, on prévoit une augmentation des dépenses de fonctionnement de 122 millions de dollars pour 2022-2023. Les dépenses du ministère des Affaires municipales et communautaires ont augmenté de 88 millions de dollars pour soutenir le rétablissement à la suite des inondations à Hay River et dans la Première Nation Kátł'odeeche. Les niveaux d'endettement projetés sont supérieurs de 186 millions de dollars à ceux de 2021-2022.

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES POUR 2023-2024

Les recettes totales pour 2023-2024 sont estimées à 2,5 milliards de dollars et les dépenses de fonctionnement, à 2,2 milliards de dollars, ce qui donne au GTNO un excédent de fonctionnement prévu de 178 millions de dollars après ajustements.

On prévoit une augmentation de 70 millions de dollars des recettes totales par rapport au budget des dépenses révisé de 2022-2023. Ce changement est causé par une augmentation de 92 millions de dollars de la subvention au titre de la formule de financement des territoires et par une augmentation de 16 millions de dollars des recettes tirées de la taxe sur le carbone, en raison d'une augmentation du taux de 15 \$ par tonne d'émissions de gaz à effet de serre, partiellement compensée par une baisse de 55 millions de dollars des autres paiements de transfert et une diminution de 8 millions de dollars des autres taxes. La baisse des autres transferts résulte principalement de la réaffectation des transferts destinés aux projets d'infrastructures. Ces derniers sont comptabilisés en tant que recettes lorsqu'ils sont reçus à des étapes précises de la réalisation d'un projet. La modification de la planification des immobilisations à partir du budget de dépenses en immobilisations de 2023-2024 a modifié le calendrier des transferts fédéraux prévus pour les infrastructures.

Le total des dépenses ministérielles prévues au budget devrait augmenter de 150 millions de dollars par rapport au budget principal de 2022-2023. Le ministère des Affaires municipales et communautaires recevra une augmentation unique de 62 millions de dollars pour couvrir les dépenses liées aux inondations de 2022. Les dépenses du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation devraient augmenter de 24 millions de dollars. Les dépenses des ministères de l'Infrastructure et des Finances devraient augmenter de 16 millions de dollars chacun. Celles du ministère de la Santé et des Services sociaux devraient augmenter de 15 millions de dollars par rapport au budget principal des dépenses précédent.

La projection de la dette en fin d'exercice 2023-2024 est de 1,5 milliard de dollars, soit 65 millions de dollars de plus que la projection actuelle pour l'exercice 2022-2023. Le coussin de sécurité entre la projection de la dette pour 2023-2024 et la limite d'emprunt de 1,8 milliard de dollars imposée par le gouvernement fédéral est de 311 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS DU BUDGET DE 2023-2024

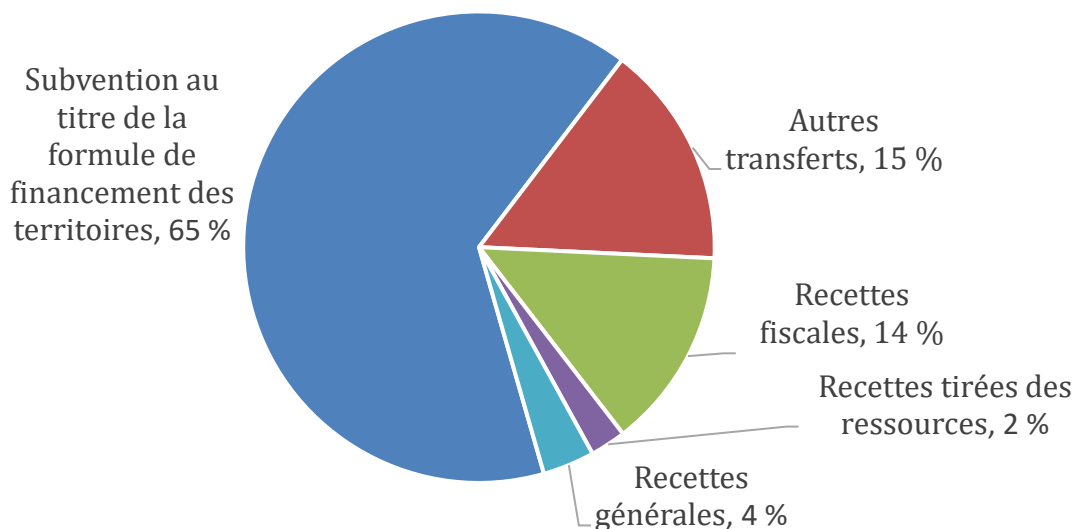
Initiative sur les recettes

Le budget de 2023-2024 n'introduit pas de nouvelles taxes, mais les taux par mille d'impôt foncier et scolaire seront augmentés en fonction de l'inflation, conformément aux pratiques de gestion financière établies. L'examen quinquennal des droits commencé en 2021-2022 pourrait entraîner des modifications des taux de droits.

Le projet de loi 60, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur les produits pétroliers et la taxe sur le carbone*, a été déposé le 31 octobre 2022. S'il est adopté, il fera passer le taux de la taxe sur le carbone aux TNO à 65 \$ par tonne d'équivalent carbone d'émissions de gaz à effet de serre à compter du 1^{er} avril 2023, puis fera augmenter le taux de la taxe sur le carbone de 15 \$ par tonne chaque année, jusqu'à ce qu'il atteigne 170 \$ par tonne le 1^{er} avril 2030. Le carburant d'aviation et le carburant diesel utilisés pour produire de l'électricité destinée à la distribution aux collectivités restent exonérés de la taxe sur le carbone.

Ces augmentations sont une exigence fédérale en vertu du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*. Si les augmentations du taux de la taxe sur le carbone ne sont pas approuvées, le gouvernement fédéral imposera le système fédéral de tarification du carbone aux TNO. Le budget de 2023-2024 propose une approche révisée pour réinjecter les recettes de la taxe sur le carbone dans l'économie qui répondra aux nouvelles conditions fédérales pour le maintien du régime de tarification du carbone propre aux TNO. La compensation du coût de la vie (CCV) sera augmentée, les remises complètes pour la taxe sur le carbone payée sur le carburant servant à la production d'électricité dans les collectivités seront maintenues, les remises pour les grands émetteurs seront révisées pour correspondre aux niveaux de référence fixés et le programme de subvention pour les grands émetteurs sera éliminé.

Recettes projetées pour 2023-2024, par source



Dépenses de fonctionnement

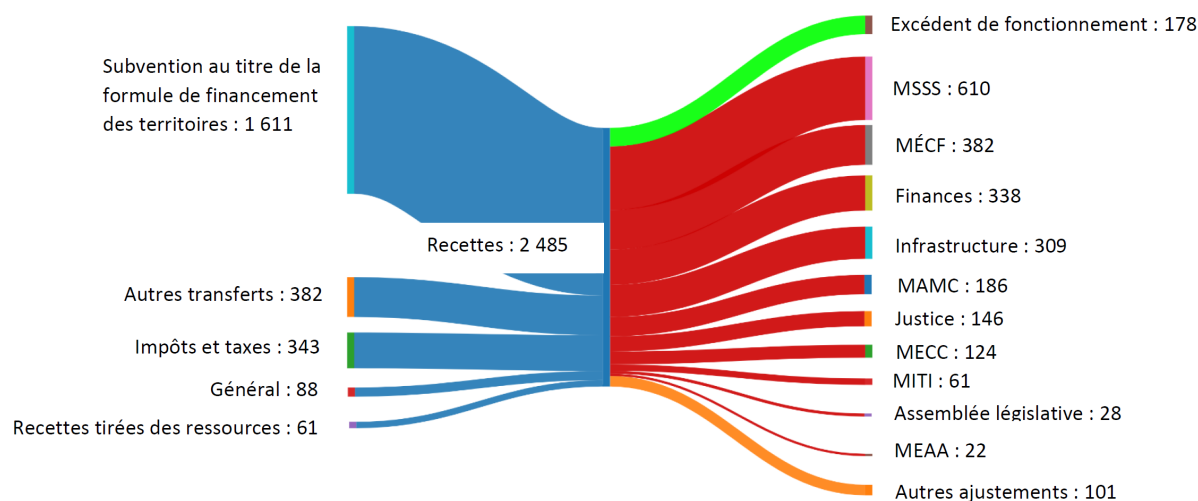
Le budget de 2023-2024 prévoit 2,2 milliards de dollars en dépenses de fonctionnement ministérielles, dont 1,4 milliard consacré à l'amélioration des programmes d'éducation, de soins de santé, de services sociaux, de logement, de lutte contre les catastrophes naturelles et d'accès aux services d'aide aux victimes.

Le budget des dépenses de fonctionnement 2023-2024 est créé en utilisant les budgets approuvés pour les ministères de l'exercice précédent comme base budgétaire. Les dépenses relatives aux programmes qui prennent fin et d'autres réductions sont retirées de cette base, et les nouveaux fonds pour les coûts accrus en raison de l'inflation ou d'une augmentation de la demande pour des programmes ou des services sont ensuite ajoutés au budget de chaque ministère. Enfin, les nouvelles dépenses liées aux initiatives sont examinées à l'échelle du gouvernement dans les limites des ressources financières du gouvernement. Conformément à la Politique de responsabilité financière, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ne peut pas procéder à des emprunts pour couvrir ses dépenses de fonctionnement.

Les dépenses des ministères, nettes de 37 millions de dollars pour les programmes arrivant à échéance et les économies, devraient augmenter de 150 millions de dollars par rapport au budget principal de 2022-2023 en raison des dépenses suivantes :

- 62 millions de dollars de dépenses ponctuelles pour couvrir les dépenses liées aux inondations de 2022;
- 21 millions de dollars pour répondre à une augmentation de la demande ou aux coûts accrus des programmes actuels que les ministères ne peuvent pas gérer avec leurs budgets existants;
- 82 millions de dollars en nouvelles dépenses pour des initiatives et des améliorations apportées aux programmes existants, dont 10 millions de dollars financés par des transferts fédéraux;
- 19 millions de dollars en raison du travail effectué pour le compte d'autrui dans le cadre d'une modification comptable;
- 3 millions de dollars en amortissement.

Graphique du budget de 2023-2024 : recettes, dépenses et solde (en millions de dollars)



Vous trouverez ci-dessous une description des nouvelles dépenses proposées, qu'il s'agisse de dépenses nouvelles ou accrues pour des priorités ou pour faire face à l'augmentation des coûts des programmes et services actuels.

Assemblée législative

Le budget de 28 millions de dollars de l'Assemblée législative pour 2023-2024 comprend un financement supplémentaire réparti de la façon suivante :

- 2,846 millions de dollars pour les éléments suivants :
 - 1,4 million de dollars destinés au financement ponctuel de l'élection générale territoriale prévue à l'automne 2023,
 - 474 000 \$ d'indemnité de transition,
 - 305 000 \$ destinés à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation des députés,
 - 195 000 \$ destinés au budget de transition et d'orientation;
- 105 000 \$ destinés aux projets de communication, dont 75 000 \$ au contenu et à l'architecture d'un site Web, 20 000 \$ à la vidéo sur le quotidien des députés de l'Assemblée législative et 10 000 \$ à une campagne publicitaire;
- 75 000 \$ destinés aux initiatives concernant les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées au Canada;

- 55 000 \$ destinés aux services en français afin d'aider à compenser le coût encouru par le GTNO pour la prestation des communications et des services en français.

Éducation, Culture et Formation

Le budget du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation pour 2023-2024, soit 382 millions de dollars, comprend le financement supplémentaire ci-dessous.

- 10,326 millions de dollars pour mettre en œuvre l'accord entre le Canada et les TNO sur l'éducation et la garde des jeunes enfants afin de rendre le système territorial de garde d'enfants plus abordable et de soutenir l'amélioration de la qualité des programmes d'apprentissage de la petite enfance.
- 5,149 millions de dollars pour créer un nouveau Programme d'aide au revenu destiné spécifiquement aux personnes âgées et aux personnes handicapées qui alignera les niveaux de prestations sur la norme canadienne de pauvreté dans le Nord, en ajustant les niveaux d'exemption de revenu existants et en éliminant les obstacles au Programme d'aide au revenu.
- 2,028 millions de dollars dans le cadre de l'entente entre le Canada et les TNO relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle, pour financer le personnel enseignant et de soutien, le matériel, les activités culturelles et le perfectionnement professionnel. Le financement soutient également la mise en œuvre du plan triennal de renforcement des capacités institutionnelles du Collège nordique francophone.
- 1,870 million de dollars destinés à l'initiative *Des compétences pour réussir*, qui vise à améliorer les formations permettant d'acquérir des compétences essentielles propres aux métiers ainsi que des compétences fondamentales, transférables et administratives qui amélioreront le marché du travail aux TNO ainsi que les possibilités de réussite individuelle en matière d'emploi.
- 1,458 million de dollars pour améliorer le Programme d'aide financière aux étudiants (AFE) grâce à une nouvelle subvention pour les frais de scolarité, les livres et les fournitures qui couvrira entièrement le coût moyen de ces articles pour les étudiants autochtones, pour supprimer la limite de douze semestres des subventions de base pour les étudiants autochtones, et pour augmenter la subvention pour les livres et les fournitures à 80 % des coûts moyens actuels pour les étudiants non autochtones scolarisés aux TNO. Ces ajustements des niveaux de prestations, des subventions et des prêts permettent de tenir compte des coûts actuels de l'éducation et de mieux reconnaître les besoins uniques des résidents autochtones du Nord, ce qui facilitera l'utilisation de l'AFE.
- 511 000 \$ pour les augmentations progressives négociées en vertu de la convention collective de l'Association des enseignants et enseignantes des TNO (2021-2023) et étendues à toutes les administrations scolaires.
- 500 000 \$ de subventions additionnelles pour le fonctionnement et l'entretien ou les immobilisations des centres du patrimoine partout aux TNO.

- 368 000 \$ destinés au Cadre de financement des écoles afin de fournir un nombre minimum de postes administratifs et de postes d'entretien pour remédier à la baisse des effectifs et fournir un soutien administratif et scolaire continu et stable aux petites écoles.
- 51 000 \$ destinés aux organisations non gouvernementales pour couvrir les augmentations dues à l'inflation.

Environnement et changement climatique

Le budget du ministère de l'Environnement et du Changement climatique pour 2023-2024 passe à 124 millions de dollars, ce qui comprend les dépenses supplémentaires ci-dessous.

- 1,7 million de dollars pour soutenir le recensement sur la mise bas des caribous de la toundra et les coûts associés aux recensements des zones de mise bas qui ont été reportés à cause des restrictions établies par la santé publique pendant la pandémie de COVID-19.
- 1,091 million de dollars destinés à la gestion des forêts afin de prolonger l'emploi saisonnier des pompiers et du personnel de soutien, d'établir et d'augmenter les équipes de pompiers à Dettah et à Inuvik, d'augmenter le nombre de pompiers et d'augmenter les taux de rémunération des pompiers supplémentaires.
- 500 000 \$ pour finaliser la planification des aires protégées proposées afin de permettre une prise de décision finale sur les aires protégées proposées de Łue Túé Sulái, Sambaa K'e, Ka'a'gee Tu et Ejié Túé Ndáde.
- 25 000 \$ destinés aux organisations non gouvernementales pour couvrir les augmentations dues à l'inflation.
- 17 000 \$ destinés aux services en français afin d'aider à compenser le coût de la prestation des communications et des services ministériels en français.

Exécutif et Affaires autochtones

Le budget du ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones pour 2023-2024 s'élève à 22 millions de dollars, sans augmentation par rapport à 2022-2023.

Finances

Le budget du ministère des Finances pour 2023-2024 s'élève à 255 millions de dollars, ce qui comprend les dépenses supplémentaires ci-dessous.

- 8,275 millions de dollars pour aider à compenser les effets de l'augmentation du taux de la taxe sur le carbone sur le coût de la vie et des affaires après le 1^{er} avril 2023, tout en respectant les conditions fédérales de tarification du carbone.
- 2,3 millions de dollars destinés à la prise en compte de l'augmentation des coûts associés aux avantages sociaux concernant les déplacements pour raisons médicales des employés, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.
- 2,0 millions de dollars destinés à l'augmentation des coûts de service de la dette à long terme associés à l'émission d'obligations à long terme de 140 millions de dollars en 2021.
- 1,104 million de dollars pour créer, au sein des ressources humaines, un service de recrutement du personnel médical afin d'encourager le maintien en poste des professionnels de la santé.

Santé et Services sociaux

Le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux pour 2023-2024 s'élève à 610 millions de dollars, ce qui comprend les dépenses supplémentaires ci-dessous.

- 10,997 millions de dollars destinés à la transition d'une réponse pandémique à une réponse endémique, au cours de laquelle plusieurs facteurs inconnus, tels que l'effet des futurs variants de la COVID-19, la diminution de l'immunité et les doses de rappel nécessaires, ainsi que la disponibilité des traitements, peuvent continuer à créer des risques pour le système de santé.
- 8,598 millions de dollars destinés à la gestion de l'ancien hôpital Stanton en ce qui concerne les services de l'établissement, notamment les nouveaux soins de longue durée et des lits supplémentaires pour l'unité de soins prolongés.
- 5,962 millions de dollars destinés au programme d'aide à la vie autonome pour adultes à l'extérieur du territoire. Ce programme s'adresse aux Ténos qui se trouvent dans des établissements du Sud pour diverses raisons, qu'il s'agisse de placements à long terme pour des handicaps permanents ou de placements à court terme pour des programmes de traitement ou de transition liés à des troubles de santé mentale.
- 5,246 millions de dollars destinés aux nouveaux coûts négociés dans le cadre du contrat type pour les médecins, les programmes de recrutement des médecins et les augmentations des taux de services des médecins remplaçants.
- 3,755 millions de dollars destinés aux suppléments de rémunération pour l'emploi :
 - 3,327 millions de dollars pour soutenir le recrutement et le maintien en poste des professionnels de la santé de première ligne dans tout le territoire;

- 428 000 \$ pour améliorer le recrutement et le maintien en poste des professionnels de première ligne à Hay River, comme les infirmiers autorisés, les sages-femmes, les infirmiers praticiens, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les infirmiers auxiliaires autorisés, les technologues de laboratoire médical, les technologues avec formation mixte en technologie de laboratoire et en radiologie, les échographistes et les technologues en radiologie médicale.
- 1,868 million de dollars destinés aux administrations de santé afin de compenser l'augmentation du coût des médicaments de chimiothérapie, les répercussions du déménagement à l'Hôpital territorial Stanton, l'ajout du coût des fournitures pour les véhicules et l'augmentation du nombre d'hospitalisations.
- 1,157 million de dollars destinés aux programmes de formation de préposés aux services de soutien à la personne et d'infirmiers auxiliaires autorisés visant à accroître la main-d'œuvre des ressources humaines en santé afin de répondre à la demande croissante prévue dans les programmes de soins à domicile, de soins communautaires et de soins de longue durée.
- 1,099 million de dollars destinés au Service des soins intensifs de l'Hôpital territorial Stanton afin de financer six postes d'infirmiers autorisés équivalents temps plein et une relève équivalant à 1,75 poste équivalent temps plein dans l'unité de soins intensifs pour répondre à la demande de services de soins intensifs.
- 622 000 \$ destinés à l'Agence de services communautaires ṯcẖq̱ concernant les coûts supplémentaires liés aux dispositions de la convention collective entre le Syndicat des travailleurs du Nord et le GTNO, qui servent dans une plus grande mesure dans le cadre des activités de l'administration de santé (p. ex., heures supplémentaires, personnel de garde, rappels, primes de quart, indemnités pour période de repos, paie pour supplément de responsabilité, congé de maternité et de paternité, et relocalisation).
- 446 000 \$ pour la réglementation de la salubrité des viandes applicable afin d'accroître la sécurité alimentaire grâce à des aliments produits et récoltés localement, et abordables.
- 432 000 \$ destinés aux organisations non gouvernementales pour couvrir les augmentations dues à l'inflation.
- 406 000 \$ destinés à l'Agence de services communautaires ṯcẖq̱ pour les coûts associés à la migration vers le soutien du Centre des services technologiques.
- 250 000 \$ pour étendre à une collectivité supplémentaire le programme Familles en santé, qui offre aux collectivités des ressources, des fournitures et des activités pour soutenir et améliorer le développement de la petite enfance.

Industrie, Tourisme et Investissement

Le budget du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement pour 2023-2024 s'élève à 61 millions de dollars, ce qui comprend les dépenses supplémentaires ci-dessous.

- 324 000 \$ pour soutenir la stratégie Tourisme 2025 : plan de relance, ce qui comprend un soutien pour les infrastructures de tourisme communautaire, le développement des

entreprises, le mentorat pour les entreprises et les jeunes, et le développement d'expériences culturelles dans les collectivités.

- 323 000 \$ destinés au programme de détachement afin d'accroître la capacité des gouvernements autochtones et d'offrir des possibilités d'avancement et de perfectionnement professionnel aux employés du GTNO.
- 280 000 \$ destinés au programme de formation des prospecteurs, à l'initiative de préparation sur les ressources et l'énergie, et au volet de promotion et de marketing de la Stratégie d'exploitation des minéraux des TNO.
- 250 000 \$ destinés aux initiatives de marketing touristique dans les cinq régions territoriales afin de compléter le marketing touristique général.
- 200 000 \$ destinés à la stratégie des TNO sur l'industrie du cinéma pour améliorer la compétitivité du secteur cinématographique et médiatique des TNO par rapport à d'autres régions de taille similaire et pour soutenir la croissance du secteur.
- 200 000 \$ pour le Programme d'encouragement aux activités minières afin d'attirer et de soutenir des projets d'exploration en phase initiale et en phase avancée.
- 149 000 \$ pour achever les règlements de la *Loi sur les ressources minérales* et pour appliquer cette dernière afin d'améliorer la gouvernance et l'administration des droits miniers dans les cadres de cogestion existants pour les terres, l'eau et les ressources.
- 70 000 \$ destinés à l'augmentation de la contribution au financement de base de Tourisme TNO pour compenser la hausse des coûts fixes attribuable à l'inflation et pour assurer une stabilité pendant la réouverture du secteur touristique.
- 53 000 \$ destinés aux organisations non gouvernementales pour couvrir les augmentations dues à l'inflation.
- 50 000 \$ pour soutenir le projet de recherche géoscientifique d'évaluation des matières géologiques pour la production de ciment aux Territoires du Nord-Ouest.
- 10 000 \$ destinés aux services en français afin d'aider à compenser le coût de la prestation des communications et des services ministériels en français.

Infrastructure

Le budget du ministère de l'Infrastructure pour 2023-2024 s'élève à 309 millions de dollars, ce qui comprend les dépenses supplémentaires ci-dessous.

- 1,830 million de dollars destinés au Plan d'action énergétique 2022-2025 afin d'orienter le développement de sources d'énergie abordables, sécuritaires et durables pour le transport, le chauffage et l'électricité aux TNO.
- 589 000 \$ destinés au programme de contrôle de la poussière sur les routes régionales qui permet de réduire les besoins annuels de resurfacement du réseau routier en gravier, ce qui contribue à assurer la sécurité des voyageurs et offre d'autres avantages.
- 381 000 \$ destinés à couvrir les coûts des licences supplémentaires du logiciel DIIMS, ainsi que les coûts d'entretien et de soutien continus de ces licences. Des licences supplémentaires sont nécessaires pour soutenir la mise en œuvre et l'évolution continues du système.
- 364 000 \$ pour aider à compenser l'augmentation des coûts de carburant des équipements mobiles associés à l'exploitation des parcs du ministère, y compris le parc de véhicules légers et les équipements mobiles lourds.
- 232 000 \$ destinés à la construction et à l'entretien de la route d'hiver de la région des Tłıchǫ, de la jonction de la route 9 à Whatì vers Gamètì et Wekweètì, car elle est indispensable à la sécurité et à la circulation des biens et des services essentiels.
- 208 000 \$ pour couvrir l'augmentation des coûts contractuels directement liés à l'exploitation des aéroports de Norman Wells, de Fort Simpson, de Jean Marie River, de Wrigley, de Fort Liard et de Sambaa K'e.
- 114 000 \$ pour soutenir le développement de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques sur le territoire.

Justice

Le budget du ministère de la Justice pour 2023-2024 s'élève à 146 millions de dollars, ce qui comprend les dépenses supplémentaires ci-dessous.

- 5,314 millions de dollars pour honorer la convention collective de la Fédération de la police nationale de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).
- 861 000 \$ pour améliorer l'accès aux services de justice, notamment l'aide juridique, les services d'assistance judiciaire aux autochtones et le programme de vulgarisation et d'information juridiques pour le public. Les fonds ont été fournis dans le cadre de l'accord concernant l'accès à la justice de 2022-2023 à 2026-2027.
- 750 000 \$ destinés à un cadre visant à améliorer les services aux victimes pour aider les collectivités à créer et à mettre en œuvre des programmes locaux durables en matière de justice réparatrice, de services aux victimes, de services de police communautaires et de prévention du crime.

- 607 000 \$ pour soutenir l'élaboration d'un programme de soutien spécialisé dans le système juridique pour les personnes ayant survécu à des agressions sexuelles et à de la violence conjugale, ainsi que pour soutenir la prestation d'avis juridiques gratuits et de solutions et de conseils gratuits en matière de planification de la sécurité dans le cadre des ordonnances de protection d'urgence.
- 554 000 \$ destinés à l'accord sur le Programme de justice autochtone qui soutient l'élaboration d'un fonds d'intégrité de la justice communautaire et qui contribue au financement des comités de justice communautaire.
- 336 000 \$ destinés aux ressources du détachement de la GRC à Behchokò.
- 275 000 \$ destinés au détachement de la GRC à Fort Providence, qui est responsable des appels concernant Fort Providence, Kakisa et environ 300 kilomètres de route, y compris les routes 1 et 3 et le pont de Deh Cho.
- 273 000 \$ destinés à la création d'un poste permanent de coroner et de 18 postes de relève de coroner communautaire dans la fonction publique.
- 201 000 \$ dans le cadre du Fonds canadien de justice familiale afin d'améliorer l'accès aux services de justice familiale, y compris le soutien aux membres de familles qui doivent interagir avec le système de justice familiale, les solutions de rechange aux tribunaux pour les résolutions du droit de la famille et les améliorations apportées aux procédures du tribunal de la famille.
- 125 000 \$ destinés à l'augmentation des coûts de logement alloués en vertu de l'Entente sur les services de police territoriaux (ESPT) des TNO qui est associée aux nouveaux baux de logement en vertu de l'accord-cadre sur le logement entre la GRC et la Société d'habitation des TNO.
- 114 000 \$ destinés aux frais du programme d'hébergement en vertu de l'ESPT des TNO.
- 56 000 \$ destinés aux augmentations dues à l'inflation au budget du programme de justice communautaire afin d'ajuster les contributions pour les comités de justice communautaire des TNO, pour les fournisseurs de services aux victimes et pour l'administration des ordonnances de protection d'urgence.
- 25 000 \$ destinés à l'augmentation de la rémunération des juges et des juges suppléants de la Cour territoriale, conformément à la recommandation de la Commission sur la rémunération des juges.

Affaires municipales et communautaires

Le budget du ministère des Affaires municipales et communautaires pour 2023-2024 s'élève à 186 millions de dollars, ce qui comprend les dépenses supplémentaires ci-dessous.

- 61,729 millions de dollars d'aide au rétablissement à la suite des inondations pour la ville de Hay River et la réserve de la Première Nation K'atl'odeeche. La plupart de ces fonds devraient

être récupérés auprès du Canada dans le cadre des accords d'aide financière en cas de sinistre et du Programme d'aide à la gestion des urgences.

- 922 000 \$ en continu pour le Fonds de fonctionnement et d'entretien des administrations communautaires afin de continuer à réduire l'écart de financement municipal pour le fonctionnement et l'entretien, dont 833 000 \$ pour les administrations communautaires, et 89 000 \$ pour le gouvernement Got'îné de Déline.
- 453 000 \$ pour renforcer la capacité de l'Organisation de gestion des urgences à soutenir les administrations communautaires en matière de planification des mesures d'urgence, de préparation et de connaissance de la situation, et d'atténuation et de prévention des urgences territoriales.
- 227 000 \$ destinés à l'augmentation des paiements requis en vertu des dispositions de la *Loi sur l'exonération de l'impôt foncier des personnes âgées et des personnes handicapées*.
- 8 000 \$ destinés aux services en français afin d'aider à compenser le coût de la prestation des communications et des services ministériels en français.

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

La Société d'habitation des TNO est un organisme distinct du GTNO, et son budget de 82 millions de dollars est inclus dans le budget principal des dépenses à titre d'information. Voici les augmentations à son budget :

- 4,0 millions de dollars destinés aux programmes de base de la Société d'habitation des TNO : réparations de logements, réparations d'urgence, remplacement de réservoirs à combustibles, achats de maisons, modifications relatives à la mobilité, entretien préventif et programme Vieillir chez soi;
- 121 000 \$ pour les augmentations dues à l'inflation afin de répondre aux besoins essentiels d'Habitation TNO, de l'organisme local d'habitation et du programme unilatéral de contributions.

Budget des dépenses en immobilisations 2023-2024

Le budget des dépenses en immobilisations de 2023-2024 du GTNO a été approuvé en novembre 2022. Il prévoit des investissements de 292 millions de dollars destinés aux programmes d'infrastructures du GTNO. L'investissement total prévu pour les infrastructures sera de 328 millions de dollars, dont 36 millions de dollars destinés à la Société d'habitation des TNO.

Faits saillants du budget de dépenses en immobilisations :

- 75 millions de dollars destinés à la construction et à l'entretien des routes, des voies d'accès, des ponts et des ponceaux;
- 39 millions de dollars destinés à la construction et à l'expansion d'aéroports et de pistes;

- 36 millions de dollars destinés aux initiatives énergétiques, notamment les extensions de transmission, les réparations d'infrastructures et l'introduction de gaz naturel liquéfié;
- 34 millions de dollars destinés aux établissements, aux services et aux équipements de soins de santé;
- 29 millions de dollars pour financer les besoins en infrastructures des administrations communautaires;
- 20 millions de dollars destinés aux évaluations et à la planification environnementales des routes;
- 9 millions de dollars pour la construction de nouveaux établissements d'enseignement et la rénovation d'établissements existants.

Le budget des dépenses en immobilisations de 2023-2024 modifie l'approche de planification du GTNO en appliquant un plafond de financement annuel de 260 millions de dollars aux dépenses d'immobilisations ministérielles. Cette limite des dépenses en immobilisations du GTNO (qui ne s'applique pas aux contributions aux infrastructures des administrations communautaires et au financement de la Société d'habitation des TNO) reflète mieux la capacité du gouvernement à gérer les projets et la capacité de l'économie à fournir la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires. Même si les plans d'immobilisations précédents s'élevaient en moyenne à 405 millions de dollars par an, les projets réalisés s'élevaient en moyenne à 226 millions de dollars. Les petits projets d'immobilisations et les budgets d'entretien différé des immobilisations ne sont pas touchés par le plafond dans le budget de dépenses en immobilisations de 2023-2024.

L'approche révisée de la budgétisation des immobilisations rend mieux compte de la capacité du GTNO à investir dans les infrastructures de façon à maximiser les retombées économiques de la construction de projets pour la région.

PERSPECTIVES À MOYEN TERME

Les perspectives à moyen terme sont calculées selon les recettes projetées en janvier 2023. Les perspectives utilisent les dépenses de fonctionnement estimées d'après des plans d'activités sur quatre ans et intègrent les dépenses proposées dans le budget de 2023-2024. Les investissements en capitaux s'appuient sur le budget de dépenses en immobilisations de 2023-2024 (approuvé en novembre 2022) et les projections entourant la planification des immobilisations.

Les dépenses de 2022-2023 dans les perspectives à moyen terme sont plus élevées que celles prévues dans le budget des dépenses révisé de 2022-2023, car les perspectives comprennent des dépenses supplémentaires pour d'autres coûts de restauration en lien avec les inondations du printemps 2022 et des dépenses en santé plus élevées qui doivent encore être approuvées. Ces dépenses supplémentaires devraient réduire l'excédent de fonctionnement de 2022-2023, car aucune autre source de revenus n'est prévue en 2022-2023. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart des dépenses liées aux inondations soient recouvrées dans le cadre des programmes fédéraux de secours en cas de catastrophe dans les années à venir, l'excédent de fonctionnement de 2022-2023 ne devrait être que de 3 millions de dollars.

Les excédents de fonctionnement devraient augmenter étant donné que les recettes sont supérieures aux dépenses dans le budget de 2023-2024, mais l'excédent projeté devrait diminuer d'ici 2026-2027. En limitant le budget d'immobilisations à 260 millions de dollars à compter de 2023-2024, des investissements modestes en immobilisations d'une moyenne de 200 millions de dollars par an au cours de la période de prévision entraîneront un fardeau de la dette constant ne se rapprochant pas du plafond d'emprunt imposé par le gouvernement fédéral. Les projections du GTNO se conforment à la Politique de responsabilité financière pour toutes les années des perspectives.

Perspectives à moyen terme (prévisions de janvier 2023)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	<u>2022- 2023</u> Projections	<u>2023- 2024</u> Budget principal des dépenses	<u>2024- 2025</u> Prévisions	<u>2025- 2026</u> Prévisions	<u>2026- 2027</u> Prévisions
Total des recettes	2 414	2 484	2 625	2 625	2 670
Dépenses de fonctionnement	2 411	2 306	2 397	2 470	2 546
Excédent de fonctionnement / (déficit)	3	178	228	155	124
Dépenses en immobilisations	254	239	202	205	207
Total (dette) au 31 mars					
Dette à court terme	(509)	(514)	(500)	(500)	(500)
Dette à long terme et dette garantie	(914)	(974)	(942)	(980)	(990)
Total (dette)	(1 423)	(1 488)	(1 442)	(1 480)	(1 490)
Limite d'emprunt	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800
Capacité d'emprunt disponible	377	312	358	320	310

Politique de responsabilité financière – Exigences**1) Financement des infrastructures**

Excédent de fonctionnement minimum pour les immobilisations	127	120	101	102	104
Excédent de fonctionnement, plus amortissement	141	320	374	304	276
Conformité (excédent minimum pour les immobilisations)	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>

2) Dette raisonnable

Paielements pour le service de la dette (% en proportion des recettes)	1,7 %	1,6 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Conformité (maximum 5 %)	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>

Remarques sur les exigences en matière d'infrastructures de la Politique de responsabilité financière :

- Le plan d'immobilisations est ajusté pour tenir compte des partenariats public-privé (PPP);
- L'amortissement est ajouté à l'excédent de fonctionnement utilisé pour le financement en immobilisations afin de supprimer l'effet de double comptage;
- Les ajustements sont détaillés dans les tableaux de la section « Politique de responsabilité financière ».

POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

Le GTNO utilise la Politique de responsabilité financière établie en 2005 comme référence de gestion de la dette afin de s'assurer que les emprunts du gouvernement sont viables. Dans le cadre de cette politique, le GTNO s'engage à ne jamais emprunter pour financer le budget de fonctionnement. L'une des restrictions de la politique limite les investissements en infrastructures pour s'assurer qu'au moins 50 % de ces investissements proviennent des excédents de fonctionnement générés à partir du périmètre comptable non consolidé et que 50 % ou moins d'entre eux proviennent de la dette du gouvernement. Pour que la dette reste raisonnable, un autre paramètre des lignes directrices limite les paiements pour le service de la dette du GTNO (capital et intérêts) à 5 % des recettes totales.

Malgré cette référence, au cours des législatures précédentes et de la 19^e législature, le niveau d'endettement du GTNO s'est continuellement rapproché du plafond d'emprunt imposé par le gouvernement fédéral, car les excédents de fonctionnement n'étaient pas suffisants pour couvrir les augmentations des dépenses d'immobilisations et pour faire face à d'autres pics de dépenses importantes qui affectent la situation financière du GTNO.

Un examen de la Politique de responsabilité financière en septembre 2022 a mené à des recommandations visant à améliorer la compréhension de la gestion de la dette et les rapports sur le sujet. Ces recommandations sont à l'étude et les changements approuvés seront intégrés à la politique d'ici la fin de l'exercice financier 2022-2023. Dans le cadre du plafond d'emprunt fédéral, un coussin de sécurité d'au moins 120 millions de dollars a été recommandé comme autre mesure de conformité à des fins de planification. L'examen a également révélé que la différence entre les excédents de fonctionnement prévus au budget et l'excédent de fonctionnement requis pour la gestion de la dette n'était pas communiquée de manière transparente à des fins budgétaires. Pour aider les décideurs à faire face aux pressions exercées pour construire davantage d'infrastructures afin d'offrir les programmes et les services nécessaires et pour soutenir pérennité de la prospérité économique pour les Ténos, les excédents de trésorerie nécessaires pour respecter la *Politique de responsabilité financière* seront déclarés dans les documents budgétaires.

Détails des besoins en infrastructures

(en millions de dollars)	<u>2022- 2023</u>	<u>2023- 2024</u>	<u>2024- 2025</u>	<u>2025- 2026</u>	<u>2026- 2027</u>
Dépenses en immobilisations	254	239	202	205	207
Plus : investissement dans les PPP	-	-	-	-	-
Dépenses en immobilisations ajustées	254	239	202	205	207
Dépenses en immobilisations selon la Politique de responsabilité financière (excédent minimum requis)	127	120	101	102	104
Solde de fonctionnement prévu	3	178	228	155	124
Plus : amortissement	138	142	146	149	152
Solde ajusté selon la Politique de responsabilité financière	141	320	374	304	276
Conformité (le solde doit couvrir les dépenses en immobilisations selon la Politique de responsabilité financière)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

PLAN D'EMPRUNT

Le plan d'emprunt de 2023-2024 pour le périmètre comptable du gouvernement s'élève à 1,489 milliard de dollars. Ce montant représente une augmentation de 4,5 % par rapport à la projection du 31 mars 2023.

La dette à court terme du GTNO prévue pour le 31 mars 2024, soit 514 millions de dollars, représente une augmentation de 0,9 % par rapport à la projection du 31 mars 2023. La dette à long terme prévue de 690 millions de dollars comprend 75 millions de dollars de nouvelle dette pour la Société d'hydro des TNO, qui est partiellement compensée par une baisse de 9 millions de dollars des autres dettes à long terme. La majorité de la dette à long terme du GTNO est constituée d'obligations et d'une dette au titre de PPP pour l'Hôpital territorial Stanton, la route des Tłı̨chų et la liaison par fibre optique dans la vallée du Mackenzie.

L'Assemblée législative doit approuver la *Loi sur les crédits* chaque année afin d'établir les limites de la dette du GTNO pour l'année à venir. Le plan d'emprunt prévoit des emprunts totalisant 1,204 milliard de dollars à la fin de l'année pour le GTNO, et le montant d'emprunt demandé est de 1,259 milliard de dollars, ce qui comprend : un montant pour éventualités de 50 millions de dollars pour couvrir la possibilité que les dépenses nécessitent des emprunts supplémentaires au cours de

l'année et un montant pour éventualités de 5 millions de dollars pour des obligations à rendement réel.

Résumé du plan d'emprunt (exercice se terminant le 31 mars)

(en millions de dollars)			<u>Changement</u>	
	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>%</u>	<u>\$</u>
Dettes du GTNO	1 134	1 204	6,2	70
Court terme	509	514	0,9	5
Long terme	625	690	10,5	66
Obligations	361	435	20,4	74
PPP	263	255	(3,0)	(8)
Autre	0,2	0,1	(65,0)	0
Montant pour éventualités	..	55	..	..
Limite en vertu de la <i>Loi sur les crédits</i>	..	1 259	..	..
Organismes publics	290	285	(1,9)	(6)
Total consolidé	1 424	1 489	4,5	65

RISQUES POUR LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES

Les risques financiers du GTNO comprennent ce qui suit :

- *Dépendance de l'économie ténosée vis-à-vis du secteur des ressources* – L'activité dans ce secteur peut fluctuer fortement, et les TNO affichent donc la croissance économique la plus volatile au Canada. En effet, l'activité du secteur des ressources a une incidence sur la croissance économique à long terme et induit une forte volatilité dans les recettes autonomes du GTNO. Le manque de dynamisme de l'économie a aussi une incidence démographique qui peut réduire les transferts fédéraux au GTNO.
- *Volatilité des recettes* – Traditionnellement, l'impôt sur les sociétés a constitué la source de recettes autonomes la plus volatile du GTNO. Mais au fil du temps, la subvention au titre de la formule de financement des territoires a réagi aux variations des revenus d'impôt. Les recettes provenant de l'exploitation des ressources sont également volatiles, mais leur variabilité ne sera pas contrebalancée par la formule de financement des territoires. Ces recettes sont corrélées aux fluctuations des prix des produits de base, des taux de change et aux décisions opérationnelles des exploitants. En ce qui a trait au budget de fonctionnement, le risque de perturbations importantes des recettes d'exploitation des ressources est en grande partie neutralisé par la détermination du GTNO à ne pas utiliser ces recettes pour financer ses activités de fonctionnement, et de les consacrer plutôt au Fonds du patrimoine, au remboursement de la dette et aux infrastructures. En outre, 62,5 % des recettes provenant des ressources sont partagées avec d'autres gouvernements, ce qui réduit d'autant le risque lié aux recettes du Cadre financier du GTNO.

- *Faible croissance des recettes* – La subvention au titre de la formule de financement des territoires représente 70 % des recettes totales, ce qui assure une stabilité budgétaire considérable d’une année à l’autre. L’augmentation du financement dépend largement de la croissance de la population ténioise par rapport aux dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux. Les dépenses provinciales très importantes dans le cadre des mesures de soutien liées à la pandémie à l’intention des entreprises et des particuliers augmenteront la formule de financement des territoires à court terme; toutefois, la part du territoire dans la population du Canada diminue, et les mesures d’austérité budgétaire que pourraient prendre les gouvernements provinciaux et les administrations locales pour faire face aux niveaux d’endettement accrus réduiront la croissance à long terme de la subvention de la formule de financement des territoires. Cela signifie que les recettes croissent moins rapidement et qu’il y a moins de financement pour les budgets du fonctionnement et des immobilisations. Et comme le secteur privé n’est pas suffisamment développé, il n’est pas possible de générer des recettes supplémentaires par l’impôt.
- *Pressions continues sur les dépenses de fonctionnement* – Le GTNO est continuellement pressé d’améliorer ses programmes actuels et de mettre en œuvre des initiatives, tout en maintenant l’enveloppe des programmes et services existants. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté au fil du temps sous l’effet combiné d’initiatives, de rajustements pour améliorer les programmes et de croissance forcée (augmentations découlant de coûts et d’une demande de services plus élevés).
- *Dépenses imprévues et dépassements de coûts des projets d’immobilisations* – Les pics de dépenses de fonctionnement correspondent habituellement à des événements imprévus, comme des besoins exceptionnels liés à la lutte contre les incendies ou d’autres catastrophes naturelles. Lorsque le GTNO entreprend des projets d’immobilisations de grande envergure, il court un risque accru de dépassement des coûts.
- *Endettement et financement* – Le GTNO émet des titres d’emprunt pour financer en partie son programme d’immobilisations et répondre à ses besoins en matière d’emprunts à court terme. Le montant de la dette augmente presque continuellement depuis 2009-2010, ce qui témoigne des investissements dans des projets d’immobilisations. Le GTNO a aussi profité du programme de partage des coûts du gouvernement fédéral pour développer les infrastructures du territoire. Malgré cela, l’état des infrastructures des TNO freine les perspectives économiques et entrave la capacité du territoire à se démarquer comme endroit où vivre et faire des affaires à cause du manque d’infrastructures de qualité pour offrir des programmes et des services. Les modestes excédents de fonctionnement ont nécessité de nouveaux emprunts à court terme, et les grands projets d’infrastructures ont provoqué une hausse de la dette à long terme. Si la dette augmente, les risques ci-dessous sont accrus.
 - *Taux d’intérêt accrus* – Au fur et à mesure que la dette augmente, le risque de hausse des taux d’intérêt devient préoccupant. Le risque posé par la dette est considéré comme faible, puisque le service de la dette devrait absorber moins de 5 % des recettes totales au cours de la période de prévision. Maintenir un niveau d’endettement relativement bas offre une protection contre le risque de hausse des taux d’intérêt. Si les taux augmentent, les intérêts courus sur l’encours de la dette et les paiements pour le service de la dette augmenteront, laissant moins de fonds disponibles pour les programmes, les services et les investissements en infrastructures.

- *Cote de crédit* – En mars 2022, Moody's Investors Service a attribué au GTNO la cote Aa2, l'une des plus élevées qui soient. En janvier 2022, Fitch Ratings Inc. a publié sa première cote de crédit pour le GTNO, soit AA-, deux crans seulement en dessous de la cote AA+ du Canada. Ces deux cotes confirment que le GTNO continue d'appliquer des pratiques de gestion financière responsables.

STRATÉGIE BUDGÉTAIRE

Le GTNO poursuit ses efforts pour que la croissance des dépenses de fonctionnement et d'investissement en infrastructures soit conforme à la croissance des recettes afin d'assurer la prestation de services publics de façon durable. À cette fin, il améliore la Politique de responsabilité financière.

La stratégie financière a été définie dans le budget de 2020-2021 afin d'éviter les déficits de fonctionnement, tout en réalisant des investissements dans les secteurs prioritaires en utilisant les quatre éléments clés ci-dessous.

- Allouer 10 millions de dollars aux priorités du mandat de la 19^e Assemblée législative en 2020-2021, et un total de 25 millions pour la durée de son mandat. En comptant les initiatives proposées dans le budget de 2023-2024, les dépenses totales pour les initiatives s'élèveront à 84 millions de dollars sur les quatre années, dont 11 millions de dollars sont fournis par le gouvernement fédéral. Les autres améliorations et ajustements apportés aux dépenses liées aux programmes pour répondre à l'augmentation du coût et de la demande devraient totaliser 296 millions de dollars.
- Rechercher des solutions de financement ou de partage des coûts avec le gouvernement fédéral pour avancer sur les priorités. Le GTNO a profité de plusieurs possibilités de partage des coûts avec le gouvernement fédéral dans le cadre du budget de fonctionnement et du budget d'immobilisations.
- Collaborer avec les gouvernements autochtones pour faire progresser des projets aux priorités communes. Le GTNO a travaillé avec les gouvernements autochtones sur plusieurs questions, notamment la conversation du caribou, l'établissement d'aires protégées proposées, la revitalisation des langues, la santé et le mieux-être, l'aide en cas de catastrophe pour les chasseurs et les trappeurs, le renforcement des compétences dans le secteur des ressources et la construction de la route des Tł̓chq̓. Le budget de 2023 propose des mesures qui comprennent la poursuite des travaux pour les initiatives relatives aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées, l'inspection de la viande chassée localement pour améliorer la sécurité alimentaire et des contributions au marketing touristique.
- Élaborer des plans d'activités sur quatre ans et accroître l'évaluation des programmes. Les plans d'activités sur quatre ans ont été introduits au début du mandat de l'Assemblée. L'Initiative de renouvellement du gouvernement en cours vise à permettre d'obtenir plus de valeur pour les ressources dépensées. Un résultat immédiat a été la fusion du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et du ministère de l'Administration des terres du GTNO afin de réduire les coûts administratifs et le chevauchement des services.

Un changement important en dehors de la stratégie budgétaire a été de limiter les investissements en immobilisations à un niveau que l'économie des TNO peut supporter. Une budgétisation plus précise des projets d'immobilisations en fonction de ce qui peut raisonnablement être réalisé chaque année a permis d'améliorer la planification financière et d'envoyer un message clair aux entreprises qui prévoient de soumissionner pour des projets du GTNO.

Le gouvernement prend un certain nombre de mesures visant à créer un environnement propice à une économie plus dynamique, notamment l'élaboration de plans de développement économique régional, en mettant en œuvre les recommandations tirées de l'examen de l'approvisionnement du GTNO et en soutenant le travail du Groupe de travail sur la réduction des formalités administratives. Grâce au processus de planification de l'évaluation des besoins en immobilisations, le GTNO continue de faire des investissements stratégiques et abordables en infrastructures. Ces mesures serviront à renforcer l'économie, ainsi qu'à élargir l'assiette fiscale, afin de ne pas avoir à chercher d'autres sources de revenus.

BILAN DES OPÉRATIONS

(en milliers de dollars)

	Budget réel 2021- 2022	Budget principal des dépenses pour 2022- 2023	Budget des dépenses révisé pour 2022-2023	Budget principal des dépenses pour 2023- 2024
RECETTES	2 262 199	2 302 537	2 414 814	2 484 891
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Rémunération et avantages sociaux	434 484	427 977	432 506	432 632
Subventions, contributions et transferts	1 010 754	975 752	1 035 113	1 038 527
Amortissement	120 739	129 368	129 368	131 899
Rétrofacturation	27 454	23 507	24 279	26 002
Matériel et logiciels informatiques	9 196	6 005	7 550	8 018
Services contractuels	277 320	238 953	334 734	307 071
Actifs contrôlables	3 330	2 989	3 024	3 062
Honoraires et indemnités	121 657	124 495	151 763	126 296
Intérêts	26 557	25 263	25 263	27 263
Perte à la vente d'actifs	249	–	–	–
Matériaux et fournitures	22 523	21 981	26 412	22 966
Services acquis	17 201	19 930	19 763	18 168
Déplacements	9 809	15 854	17 018	16 783
Services publics	47 008	40 890	43 861	44 273
Provisions pour moins-value	3 926	3 193	3 193	3 193
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – TOTAL À VOTER	2 132 207	2 056 157	2 253 847	2 206 153
EXCÉDENT (OU DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT LES REDRESSEMENTS	129 992	246 380	160 967	278 738
Contributions aux infrastructures	(80 961)	(84 048)	(88 941)	(68 948)
Entretien différé	(336)	(1 800)	(2 352)	(1 800)
Réserve supplémentaire	–	(35 000)	(35 000)	(35 000)
Péremption de crédits estimée	–	5 000	5 000	5 000
TRAVAUX RÉALISÉS POUR LE COMPTE D'AUTRUI				
Recouvrements	61 830	129 125	60 908	40 672
Dépenses	(61 830)	(129 125)	(60 908)	(40 672)
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE	48 695	130 532	39 674	177 990
EXCÉDENT ACCUMULÉ, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 718 360	1 686 991	1 767 055	1 806 729
EXCÉDENT ACCUMULÉ, À LA FIN DE L'EXERCICE	1 767 055	1 817 523	1 806 729	1 984 719

SOMMAIRE DES RECETTES

(en milliers de dollars)

	Budget réel 2021-2022	Budget principal des dépenses pour 2022-2023	Budget des dépenses révisé pour 2022-2023	Budget principal des dépenses pour 2023- 2024
SUBVENTION DU CANADA	1 480 118	1 519 233	1 519 233	1 610 836
PAIEMENTS DE TRANSFERT	335 382	393 515	437 170	382 010
RECETTES FISCALES				
Impôt sur le revenu des particuliers	133 583	111 153	121 843	117 887
Impôt sur le revenu des sociétés	24 729	24 572	47 989	39 611
Taxe d'accise sur le cannabis	909	598	990	1 040
Taxe sur le carbone	12 797	46 438	47 022	62 723
Taxe sur le tabac	14 278	15 071	15 876	16 354
Taxe sur les carburants	20 061	19 281	20 072	20 083
Impôt sur la masse salariale	45 820	43 856	48 081	50 131
Impôt foncier et taxes scolaires	26 512	29 273	27 439	29 247
Taxe sur les primes d'assurance	6 106	5 500	5 500	5 500
	284 795	295 742	334 812	342 576
Revenus des ressources non renouvelables				
Permis, location et autres droits	5 187	2 724	2 724	4 016
Redevances – Minéraux, pétrole et gaz	37 012	18 686	38 045	56 868
Droits d'exploitation de carrière	311	205	205	205
	42 510	21 615	40 974	61 089
RECETTES GÉNÉRALES				
Fonds renouvelables – Recettes nettes	31 047	21 292	19 176	26 770
Recettes liées aux règlements	27 208	22 930	24 903	25 303
Intérêts	1 211	340	340	1 319
Revenus de placement	5 930	400	400	400
Contrats de location	4 346	3 981	4 127	4 622
Programmes	19 630	18 219	19 176	18 838
Subventions en nature	164	–	–	–
Services et recettes diverses	12 524	2 270	11 503	8 128
Recouvrement de dépenses d'exercice antérieurs	17 334	3 000	3 000	3 000
	119 394	72 432	82 625	88 380
TOTAL DES RECETTES	2 262 199	2 302 537	2 414 814	2 484 891

SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en milliers de dollars)

	Budget réel 2021-2022	Budget principal des dépenses pour 2022- 2023	Budget des dépenses révisé pour 2022- 2023	Budget principal des dépenses pour 2023- 2024
Ministère				
Assemblée législative	24 636	25 435	25 490	27 655
Éducation, Culture et Formation	356 765	358 308	383 974	382 280
Environnement et Changement climatique	126 240	121 638	133 270	124 309
Exécutif et Affaires autochtones	20 144	22 114	22 375	21 994
Finances	327 482	321 249	328 904	337 534
Santé et Services sociaux	636 420	594 777	604 371	610 276
Industrie, Tourisme et Investissement	65 542	59 567	61 694	61 476
Infrastructure	284 789	292 911	310 604	309 335
Justice	141 143	137 054	146 128	145 613
Affaires municipales et communautaires	149 046	123 104	237 037	185 681
	2 132 207	2 056 157	2 253 847	2 206 153
Catégorie de dépense				
Rémunération et avantages sociaux	434 484	427 977	432 506	432 632
Subventions, contributions et transferts	1 010 754	975 752	1 035 113	1 038 527
Amortissement	120 739	129 368	129 368	131 899
Rétrofacturation	27 454	23 507	24 279	26 002
Matériel et logiciels informatiques	9 196	6 005	7 550	8 018
Services contractuels	277 320	238 953	334 734	307 071
Actifs contrôlables	3 330	2 989	3 024	3 062
Honoraires et indemnités	121 657	124 495	151 763	126 296
Intérêts	26 557	25 263	25 263	27 263
Perte à la vente d'actifs	249	–	–	–
Matériaux et fournitures	22 523	21 981	26 412	22 966
Services acquis	17 201	19 930	19 763	18 168
Déplacements	9 809	15 854	17 018	16 783
Services publics	47 008	40 890	43 861	44 273
Provisions pour moins-value	3 926	3 193	3 193	3 193
	2 132 207	2 056 157	2 253 847	2 206 153

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

(en milliers de dollars)

	Budget réel 2021-2022	Budget de dépenses en immobilisations 2022-2023	Budget des dépenses révisé 2022-2023	Budget des dépenses en immobilisations 2023-2024
Immobilisations corporelles				
Assemblée législative	617	400	575	200
Éducation, Culture et Formation	14 667	15 919	22 543	5 623
Environnement et Ressources naturelles	1 545	2 110	5 242	2 072
Finances	1 635	79 849	84 238	16 118
Santé et Services sociaux	38 428	47 058	35 904	35 904
Industrie, Tourisme et Investissement	8 578	4 437	19 095	3 078
Infrastructure	66 356	250 121	276 818	156 814
Justice	636	1 480	2 733	1 480
Administration des terres	8	225	535	225
Affaires municipales et communautaires	–	150	150	160
	132 470	401 749	447 833	221 674
Contributions aux infrastructures				
Éducation, Culture et Formation	12 363	9 453	14 346	3 500
Santé et Services sociaux	–	2 555	2 555	–
Infrastructure	37 098	43 040	43 040	36 448
Affaires municipales et communautaires	31 500	29 000	29 000	29 000
	80 961	84 048	88 941	68 948
Entretien différé (autre que les immobilisations)				
Infrastructure	336	1 800	2 352	1 800
	336	1 800	2 352	1 800
Partenariats public-privé (PPP)				
Infrastructure	41 167	4 420	5 808	–
	41 167	4 420	5 808	–
Total des investissements dans les infrastructures	254 934	492 017	544 934	292 422

SOMMAIRE DE LA DETTE ET DE LA CAPACITÉ D'EMPRUNT PRÉVUE

(en milliers de dollars)

	Budget réel 2021- 2022	Budget principal des dépenses pour 2022-2023	Budget des dépenses révisé pour 2022-2023	Budget principal des dépenses pour 2023- 2024
DETTE À COURT TERME				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	388 131	790 000	509 198	513 797
Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River	–	1 000	1 000	1 000
Société d'hydro des TNO	–	–	75 000	75 000
	388 131	791 000	585 198	589 797
DETTE À LONG TERME				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :				
Obligations remboursables – GTNO	180 022	180 000	180 000	180 000
Nouvelle dette – Obligations de la SETNO	–	75 000	–	75 000
Pont de Deh Cho – Obligations à rendement réel	180 180	173 517	181 481	180 197
Liaison à fibre optique de la vallée du Mackenzie – Dette au titre des PPP	69 900	67 065	67 065	63 995
Dette de l'Hôpital territorial Stanton – Dette au titre des PPP	127 128	123 690	123 690	120 150
Route toutes saisons de la région des Tłı̨chʔ – Dette au titre des PPP	73 482	72 300	72 300	70 900
Société canadienne d'hypothèques et de logement	197	109	110	22
Organismes publics				
Société d'hydro des TNO	191 403	188 531	189 139	185 700
Société d'habitation des TNO	4 645	4 045	4 045	3 337
DETTE TOTALE	1 215 088	1 675 257	1 403 028	1 469 098
OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION				
Société d'hydro des TNO	15 950	15 579	15 628	15 207
GARANTIES D'EMPRUNT				
Société d'investissement et de développement des TNO	2 296	2 000	2 000	2 100
Société d'habitation des TNO	5 043	3 232	3 392	2 225
TOTAL DE L'EMPRUNT BRUT SELON LES NORMES VISANT L'EMPRUNT	1 238 377	1 696 068	1 424 048	1 488 630
MOINS : FONDS D'AMORTISSEMENT GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	(500)	–	–	–
EMPRUNTS TERRITORIAUX	1 237 877	1 696 068	1 424 048	1 488 630
PLAFOND D'EMPRUNT TERRITORIAL	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
POUVOIR D'EMPRUNT DISPONIBLE AUX FINS DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE	562 123	103 932	375 952	311 370

Taux d'imposition à l'échelle provinciale et territoriale, au 16 janvier 2023

	Combined										
	Top Marginal								Corporate	Capital Tax	
	Personal Income	Retail	Fuel Tax ^(b)		Carbon Tax ^(c)		Tobacco	Payroll	Income Tax	on Financial	
	Tax ^(a)	Sales Tax	Gasoline	Diesel	Gasoline	Diesel	Tax ^(d)	Tax ^(e)	Small	Large	Institutions ^(f)
	(%)	(%)	(¢/litre)	(¢/litre)	(¢/litre)	(¢/litre)	(\$/carton)	(%)	(%)	(%)	(%)
Northwest Territories	47.05	-	10.7	9.1	11.70	13.70	68.80	2.00	2.0	11.5	-
Nunavut	44.50	-	6.4	9.1	11.05	13.41	60.00	2.00	3.0	12.0	-
Yukon	48.00	-	6.2	7.2	11.05	13.41	64.00	-	-	12.0	-
British Columbia	53.50	7.0	14.5	15.0	11.05	13.01	65.00	1.95	2.0	12.0	-
Alberta	48.00	-	0.0	0.0	11.05	13.41	55.00	-	2.0	8.0	-
Saskatchewan	47.50	6.0	15.0	15.0	11.05	13.41	58.00	-	-	12.0	4.0
Manitoba	50.40	7.0	14.0	14.0	11.05	13.41	60.00	2.15	-	12.0	6.0
Ontario	53.53	8.0	9.0	9.0	11.05	13.41	36.95	1.95	3.2	11.5	1.25
Quebec	53.31	9.975	19.2	20.2	-	-	29.80	4.26	3.2	11.5	1.25
New Brunswick	53.30	10.0	10.87	15.45	11.05	13.41	51.04	-	2.5	14.0	5.0
Nova Scotia	54.00	10.0	15.5	15.4	-	-	59.04	-	2.5	14.0	4.0
Prince Edward Island	51.37	10.0	8.47	14.15	11.05	13.41	59.04	-	1.0	16.0	5.0
Newfoundland & Labrador	54.80	10.0	7.5	9.5	11.05	13.41	65.00	2.00	3.0	15.0	6.0
Weighted average ^(g)	52.52	7.4	11.5	12.0	8.29	10.01	44.21	2.08	2.6	11.4	1.42

Notes:

(a) Combined federal-provincial/territorial highest 2022 personal income tax rate and surtax.

(b) The NWT's off-highway gasoline tax rate is 6.4 cents/litre. British Columbia fuel tax rates do not include surtaxes that apply only in Victoria and the Lower Mainland. Quebec fuel tax rates also vary regionally.

(c) The federal backstop became effective April 1, 2019 in Manitoba, Ontario, Saskatchewan, and New Brunswick, July 1, 2019 in Nunavut and Yukon, and January 1, 2020 in Alberta. New Brunswick established its own carbon tax effective April 1, 2020. The Northwest Territories, British Columbia, Newfoundland & Labrador, and Prince Edward Island have provincially administered carbon taxes. Quebec and Nova Scotia have cap and trade systems. The NWT carbon tax came into effect September 1, 2019.

(d) British Columbia, Manitoba and Saskatchewan apply provincial sales tax to tobacco products. Harmonized Sales Tax is applied to tobacco products in Ontario, New Brunswick, Prince Edward Island, Newfoundland & Labrador, and Nova Scotia. Quebec does not apply sales tax to tobacco products.

(e) Nunavut and the NWT levy payroll taxes on employees. Other provinces that levy payroll taxes provide exemptions for small business and/or rates that vary depending on payroll size.

(f) Ontario and Quebec levy capital taxes on life insurance corporations. Saskatchewan and Manitoba also levy capital tax on provincial crown corporations.

(g) Average weighted by provincial/territorial populations at July 1, 2022.